



Concertation Culture

Région Hauts-de-France



LIVRE OUVERT

Restitution des échanges
de la Concertation Culture - 2016



Région
Hauts-de-France



ÉDITO



Le 3 mai 2016 au Théâtre d'Arras, nous avons lancé une concertation de grande ampleur autour de la culture qui a associé les acteurs artistiques et culturels de notre territoire et la société civile dans son ensemble.

Nous remercions chacune et chacun d'entre vous : votre participation enthousiaste à cette concertation, la qualité et la richesse des débats pendant les divers ateliers, les pistes d'actions que vous avez proposées, ont permis de nourrir la réflexion et d'imaginer ensemble ce que pourrait être, demain, la politique culturelle des Hauts-de-France.

Nous nous réjouissons aussi de constater que cette démarche a permis aux différents acteurs du territoire de se rencontrer, de mieux se connaître, de tisser des liens nouveaux, et de se projeter dans notre grande région.

Nous avons cette volonté forte de construire avec vous la politique culturelle de la Région, de partager de grandes ambitions pour les Hauts-de-France. Parce que la culture est un formidable levier de développement et d'attractivité économique, un moteur pour le tourisme. Parce que les habitants de la Région doivent pouvoir accéder à la culture quelle que soit leur situation. Parce que, tout simplement, il est plus que jamais nécessaire de faire vivre la création.

Xavier Bertrand
Président de la Région Hauts-de-France

François Decoster
Vice-président en charge de la Culture

Ce livre ouvert est la restitution des débats de la Concertation Culture organisée par la Région Hauts-de-France.
 Il reflète les prises de parole et de position des participants et leurs parts de consensus et de dissensus.
 Il contient un éventail d'idées destinées à alimenter la réflexion relative à la nouvelle politique culturelle régionale.
 Il n'est en aucun cas une prise de position de la Région.

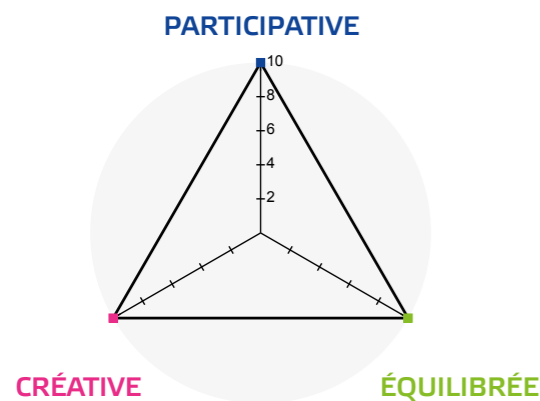
Ce document ne constitue pas une synthèse de comptes-rendus classiques de réunions qui seraient l'expression de positions ou de besoins individuels.

Chaque partie est composée de plusieurs développements qui sont le résultat de constats et de défis qui ont été construits collectivement et reformulés selon les points de vue de chacun.

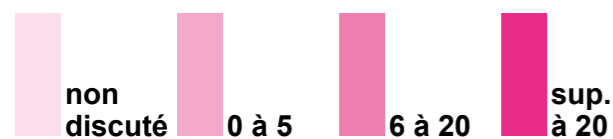
À la suite de chaque développement sont présentées des propositions de solutions qui ont été travaillées lors des réunions (**description, objectifs, conditions de réussite**).

Par ailleurs, les participants ont été amenés à noter ces propositions selon trois critères : Région équilibrée, Région créative et Région participative.

Ce positionnement est identifié sur un schéma gradué comme suit :



Enfin, les participants ont été invités à prioriser ces idées par un vote en plénière. Un dégradé identifie les propositions ayant reçu le nombre de suffrages suivants :



Les différentes étapes et outils utilisés lors de la concertation sont présentés en annexe du présent document.

- Introduction..... 6
- 1. Offrir aux habitants un territoire artistique et culturel dynamique..... 9
 - 1.1. Renouveler la relation aux habitants 10
 - 1.1.1. Une relation culturelle de proximité..... 10
 - 1.1.2. Des actions culturelles et artistiques dans chaque territoire..... 14
 - 1.2. Accompagner et soutenir une pratique artistique et culturelle active tout au long de la vie 16
 - 1.2.1. Généraliser l'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie 16
 - 1.2.2. La jeunesse au cœur de l'action publique culturelle 18
- 2. Favoriser le développement d'un écosystème artistique et culturel régional 21
 - 2.1. Former l'exigence artistique et culturelle et repérer l'émergence 22
 - 2.1.1. Une structuration de la formation et du parcours des artistes et des acteurs de la culture 22
 - 2.1.2 L'accompagnement de l'émergence et le soutien à l'expérimentation..... 27
 - 2.2. Renforcer et faire reconnaître la création et le patrimoine régional en France et à l'international 30
 - 2.2.1. La culture, un enjeu de développement économique régional 31
 - 2.2.2. La culture, un potentiel d'innovation pour la région 33
 - 2.2.3. La culture, moteur de l'attractivité et du rayonnement de la région 35
- 3. Réinventer la gouvernance territoriale et culturelle..... 39
 - 3.1. Une co-construction institutionnelle permanente 40
 - 3.1.1. Améliorer le dialogue stratégique institutionnel..... 40
 - 3.1.2. Repenser la relation de la Région avec les collectivités locales..... 42
 - 3.2. Conforter l'intelligence collective et la transversalité 44
 - 3.2.1. Une ingénierie partenariale renforcée et une connaissance fine et partagée du territoire et de ses atouts culturels 44
 - 3.2.2. Accompagner et animer une stratégie de réseaux 46
 - 3.2.3. Pour une approche transectorielle et transdisciplinaire des pouvoirs publics et des acteurs 49
- 4. Une relation partenariale agile entre la Région et les acteurs 53
- Annexe : étapes et outils de la concertation 58

INTRODUCTION

Le 3 mai 2016 au Théâtre d'Arras, devant plus de 350 personnes, Xavier Bertrand, Président du Conseil régional Hauts-de-France a lancé officiellement une grande concertation, "inédite et originale" appelant chacun à imaginer collectivement le futur de la politique culturelle de la nouvelle grande Région.

La loi NOTRe laisse aux différents niveaux de collectivités la liberté de s'engager dans la culture et c'est le choix qui a été fait par le Conseil régional Hauts-de-France avec la volonté de "construire la politique culturelle de la Région avec tous", l'objectif étant que chacun dispose "pleinement de la liberté de parole".

Par ailleurs, la création de la nouvelle Région Hauts-de-France représente l'opportunité de repenser la politique culturelle, politique publique à la croisée de nombreux enjeux : levier de développement économique et social des territoires, vivier d'emplois non délocalisables, moteur du tourisme, vecteur d'identité.

Les arts et la culture concernent la population régionale, les artistes, le patrimoine et la région dans toutes ses composantes territoriales.

Ainsi, la Région a souhaité associer à l'ensemble des travaux de la concertation tous les acteurs artistiques, culturels et patrimoniaux mais également les territoires qui portent une politique culturelle ou la société civile qui participe à l'écosystème du secteur (acteurs économiques, de la formation, de l'éducation, de la recherche...).

François Decoster, Vice-Président en charge de la Culture, a affirmé la nécessité que "cette concertation reflète toute la transversalité et toute l'étendue de l'action culturelle".

Le territoire régional est particulièrement riche en projets dynamiques et en structures culturelles professionnelles qui se sont rapprochées depuis quelques années. La Région a pour ambition de favoriser l'émergence et le développement de ses talents, d'être proche de tous ses territoires, d'aller au-devant de nouveaux publics, et de s'adresser à des habitants de tous âges.

L'exécutif régional a invité tous les participants à exprimer leur vision et leurs idées de façon active et constructive afin de se projeter autrement, collectivement et ce, sur l'ensemble du territoire.

Il a proposé que trois horizons guident les travaux :
une région créative,
une région participative,
une région équilibrée.

Une démarche territorialisée en deux formats

La volonté du Conseil régional a consisté à se rendre sur les territoires des Hauts-de-France afin d'entendre les besoins et les envies des artistes, des structures, des élus mais également de favoriser la connaissance mutuelle entre les territoires, de créer du lien entre les acteurs eux-mêmes.

Ainsi, ont été organisés trois séminaires régionaux auxquels ont été conviés l'ensemble des acteurs et partenaires régionaux. Ces séminaires ont été déclinés en ateliers territoriaux dans chaque département invitant l'ensemble des acteurs et des territoires.

1 000 personnes mobilisées venant des 5 départements de la région

UNE DÉMARCHÉ EN TROIS TEMPS

La démarche de concertation a été segmentée en trois phases d'échanges et de réflexion collective entre mai et juillet 2016 autour des thèmes de réflexion suivants :

RÉGION PARTICIPATIVE

- Co-construction des politiques et de l'offre culturelle
- Démocratisation culturelle
- Parcours artistique et culturel de chacun

RÉGION ÉQUILIBRÉE

- Équité territoriale et accessibilité de l'offre
- Mobilité et rayonnement des équipes artistiques et des œuvres au niveau national, européen et international

RÉGION CRÉATIVE

- Innovation et expérimentation
- Repérage des acteurs "hors-champs" et accompagnement de l'émergence
- Formation artistique préprofessionnelle et professionnelle
- Modèles économiques et structuration des secteurs artistiques et culturels

PHASE 1

IMAGINER LES CHAMPS DU POSSIBLE

Les objectifs étaient :

- établir des constats partagés à propos du thème traité
- formuler des défis communs face à ces constats
- imaginer des solutions à apporter afin de faire émerger le plus d'idées possible, en étant libre de proposer toutes les solutions envisageables

Environ 400 idées illustrant les 9 thèmes de travail

Séminaire régional **24 mai 2016** Roubaix (59)

5 ateliers territoriaux

Mercredi 25 mai Espace culturel Saint André Abbeville (80)

Judi 2 juin CDC L'Échangeur Château-Thierry (02)

Vendredi 10 juin Le Manège Maubeuge (59)

Mardi 14 juin La Faïencerie Creil (60)

Mercredi 15 juin Théâtre municipal Montreuil-sur-Mer (62)

PHASE 3

CONCRÉTISER LES HYPOTHÈSES

À partir des idées approfondies dans la deuxième phase, les participants ont travaillé à l'évaluation de la valeur ajoutée d'actions ou de groupes d'actions selon 2 axes complémentaires :

- Contribution à l'atteinte des grands objectifs de la Région : créative, équilibrée, participative
- Analyse multicritères : accès à la culture et aux pratiques artistiques et culturelles, attractivité/rayonnement de la région, équité territoriale de la nouvelle région, développement économique des acteurs, synergies entre les acteurs (tant pour les filières que pour les territoires)...

La phase 3 a eu lieu à Beauvais le **5 juillet 2016**

En parallèle de cette démarche, **une plateforme collaborative www.concertation-culture.fr** a été mise en place afin de recueillir l'expression élargie quant à la nouvelle politique culturelle et patrimoniale en permettant à chacun de déposer ses propositions.

PHASE 2

SCÉNARISER LES POSSIBILITÉS

À partir des propositions de la première phase, et toujours dans le cadre de tables rondes thématiques, les participants ont sélectionné des idées, les ont éventuellement regroupées, les ont affinées, en ont précisé les conditions de mise en œuvre.

Séminaire régional **24 juin 2016** Gauchy (02)

6 ateliers territoriaux

Lundi 27 juin Fonds régional d'art contemporain Dunkerque (59)

Mardi 28 juin Louvre-Lens Lens (62)

Mardi 28 juin Comédie de Picardie Amiens (80)

Mercredi 29 juin Nouveau Siècle Lille (59)

Judi 30 juin Maison des arts et des loisirs Laon (02)

Vendredi 1^{er} juillet Espace Jean Legendre Compiègne (60)

42 propositions structurées

Le début d'un travail collectif entre les acteurs et les territoires

Les rencontres et les échanges entre les territoires, les collectivités et les acteurs artistiques, culturels, patrimoniaux ont permis non seulement d'ouvrir un dialogue à l'échelle de la grande région mais aussi de faire émerger des constats et des enjeux partagés, des pistes d'actions largement discutées.

Ils ont permis de **dépasser les frontières entre filières ou entre secteurs et de répondre à l'envie commune d'interconnaissance** de tous les acteurs d'un nouveau territoire.

Ils ont également répondu à la nécessité de coopérer et de rapprocher les acteurs d'une part et à la priorité de décloisonner les institutions d'autre part.

Ce travail de concertation constitue certainement une première étape pour construire des synergies collectives.

Au-delà, la **transversalité des politiques des acteurs publics et culturels** constitue une préoccupation largement partagée.

La logique d'ouverture qui visait à inviter des acteurs d'autres champs que la culture (économie, tourisme, formation, éducation, recherche, action sociale...) a certes permis d'élargir les discussions. Cependant, l'impact de cette ouverture sur les propositions émergentes est finalement peu perceptible. La raison majeure est une présence très limitée de ces acteurs aux rencontres. **Avant de se connaître, les acteurs ont besoin de se reconnaître.**

La concertation est le fruit et l'illustration d'un **dialogue transectoriel et interterritorial** enclenchant une dynamique qui dessine de nouvelles formes de co-construction vers une plus grande **horizontalité des relations Région/acteurs/territoires.**

En effet, les participants ont exprimé fortement le souhait d'une relation nouvelle avec la Région. Il s'agit de dépasser le rapport financeur/financé pour travailler de façon partenariale avec une Région stratège et coordinatrice. Plus généralement, les participants souhaitent repenser les interactions entre les acteurs publics, voir clarifiées les interventions de chacun et sensibiliser/former les élus des territoires aux enjeux des politiques culturelles.

Cette démarche constitue le socle d'une gouvernance territoriale et culturelle en région, d'un Pacte culturel régional ambitieux fondé notamment sur la pérennisation de la concertation entre la Région et ses partenaires.

Les travaux de la concertation ont fait l'objet d'une synthèse qui constitue le présent document.

Celui-ci montre la volonté d'ouverture et d'ancrage territorial des politiques culturelles.

Aujourd'hui, il s'agit de **faire avec, pour faire pour, c'est à dire avec les acteurs et les territoires, pour le territoire et ses habitants.**

Cette conviction partagée du rôle fondamental de la culture dans l'émancipation et l'épanouissement de toutes et tous a permis de faire émerger de nouvelles idées pour **faire autre chose, autrement, pour faire davantage.**



1. OFFRIR AUX HABITANTS UN TERRITOIRE ARTISTIQUE ET CULTUREL DYNAMIQUE

1. OFFRIR AUX HABITANTS UN TERRITOIRE ARTISTIQUE ET CULTUREL DYNAMIQUE

Public(s) ou Habitants ?

C'est l'une des principales questions sur laquelle les débats ont porté.

Les habitants d'un territoire, les publics des actions culturelles et les usagers d'une politique ne constituent pas des strates superposables de la population des Hauts-de-France. Au terme "publics" qui désigne les usagers actuels des différentes offres du territoire, la plupart des participants ont préféré parler d'"habitants". Car les publics de la culture, ce sont avant tout des habitants d'un territoire. Ce terme invite ainsi à mieux appréhender leurs besoins et leurs pratiques, en tant qu'usagers de la culture et habitants d'un territoire en premier lieu, pour définir des offres sur mesure. Ceci nécessite à la fois de renouveler la relation aux habitants, dans un souci de proximité et d'engagement dans chaque territoire.

Il s'agit également d'accompagner et de soutenir des pratiques artistiques et culturelles actives tout au long de la vie, notamment par la généralisation de l'éducation artistique et culturelle et une attention spécifique portée à la jeunesse, placée au cœur de l'action publique culturelle.

1.1. RENOUVELER LA RELATION AUX HABITANTS

1.1.1. Une relation culturelle de proximité

Constats et défis

Rapprocher création et habitants

Lors des débats, les participants ont constaté que l'habitant pouvait ne pas se sentir concerné ou serait désintéressé, voire "blasé", par l'offre actuelle. La concurrence des industries culturelles, les difficultés d'accès, le sentiment d'exclusion ou de non-appartenance en seraient les causes majeures.

S'il est difficile de faire de ces observations un constat unanime, mettre durablement les habitants au cœur des politiques publiques devrait être indiscutablement un enjeu majeur de la future politique culturelle de la Région.

Si l'on cherche à promouvoir la créativité des artistes du territoire, il semble que l'accompagnement de leurs créations doit se faire tout en recherchant la qualité, la diversité et la facilité d'accès des habitants à ces créations.

La question des conditions nécessaires et complémentaires qui facilitent la rencontre entre les œuvres, les artistes et les habitants des territoires s'est alors posée.

Les acteurs du paysage culturel régional dans leur diversité participent, dans cette perspective, à la démocratisation culturelle dans la mesure où ils conçoivent les modes d'accès à la culture, les modes d'appropriation et les modes de diffusion. Partant du constat formulé à de nombreuses reprises de l'éloignement des habitants à l'égard de l'offre culturelle, une invitation a été ici faite à imaginer, collectivement, l'évolution des pratiques des professionnels de la culture pour faciliter l'accès à un public plus large d'habitants et qui soit à la mesure de leurs attentes et de leurs pratiques.

"Révolution culturelle" pour les acteurs culturels ? Nécessité de changer les méthodes et de revoir les pratiques ? Travailler pour tous et non en fonction d'un public-cible ? Mieux agir à l'égard de tous les publics ? Toutes ces questions ont été posées et débattues.

Une culture vers tous et pour tous

Élargissement et croisement des publics, fidélisation, renouvellement de la relation, telles ont été les questions qui ont été abordées...

Certains participants estiment qu'une part trop faible des habitants est un public assidu des activités artistiques et culturelles qui se déroulent en Hauts-de-France.

Plusieurs participants formulent aussi le constat que les publics actuels se rencontrent peu et sont

cloisonnés par discipline. Certaines pratiques restent limitées à des publics captifs. Ce problème doit pouvoir être posé avec pour objectif de valoriser et d'améliorer les connexions entre des pratiques hétérogènes.

Il semble également difficile pour l'ensemble des acteurs artistiques et culturels de conserver un public sur la durée, de créer des dynamiques qui incitent à la récurrence ou à la multiplication des actions culturelles pour les habitants.

Il serait par ailleurs intéressant de s'interroger sur "la dimension élitiste" de certaines pratiques. Il n'est pas contradictoire de considérer, d'une part, que toutes les activités culturelles ne sont pas conçues pour tous les publics et n'ont pas vocation à le devenir et que, d'autre part, un effort doit être fait pour que l'accès à ces pratiques soit facilité pour tous.

Comment dans ce cas "désacraliser" la culture ? Ou comment "apprendre à aller vers", "faire venir", "accompagner à" ? Il est également important de s'interroger sur les moyens, sur les dispositifs et sur les moments adéquats pour diversifier ou densifier les publics de l'offre culturelle régionale : actions scolaires, rencontres d'artistes, travaux menés par certaines équipes en partenariat avec le corps enseignant...

Il apparaîtrait nécessaire de créer encore davantage de ponts pour travailler avec d'autres publics que les captifs mais aussi d'impliquer les usagers et de faire se rencontrer des personnes issues de milieux différents.

Il s'agirait d'envisager une "Culture pour tous, vers tous" et de construire sur les territoires de nouvelles manières d'accompagner toutes les cultures vers les habitants et de les accompagner vers de nouvelles pratiques culturelles, en intégrant la question du "patrimoine personnel" et des droits culturels de chacun, en revisitant les répartitions sectorielles des offres culturelles, en imaginant des accès culturels par parcours de vie.

Une culture proche de tous, partout et accessible

Si, dans certains territoires, l'offre est large et satisfaisante, des participants ont toutefois dressé le constat que l'accessibilité des lieux est parfois limitée et les conditions d'accueil souvent perfec-

tibles. Les transports, les horaires d'ouvertures, les tarifs et la priorisation des moyens financiers sont autant de facteurs concrets qui peuvent limiter l'accès à la culture.

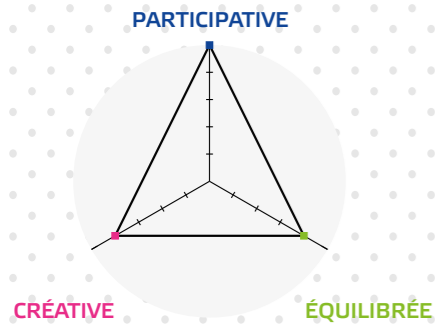
C'est en questionnant les modalités d'accès dans leur diversité ainsi que les modes de communication ou encore d'autres leviers qu'il semble possible de construire des modes d'accompagnement et de médiation plus vertueux, en s'appuyant notamment sur le numérique et les nouvelles technologies.

Au-delà, il s'agit de rapprocher physiquement l'art et la culture des habitants, en les faisant circuler sur les territoires. La question de la culture hors les murs et itinérante a été très souvent posée dans les échanges. Cette proposition aborde autant le sujet de l'accès physique à la culture que les freins psychologiques et sociologiques à celle-ci, en la rendant plus accessible ou, tout au moins, en diversifiant sa forme, son enveloppe.

Afin de faciliter l'accès des habitants à l'offre culturelle, les participants ont souvent souligné que celle-ci doit aussi se développer ailleurs que dans les institutions ou les espaces dédiés.

Il revient aux territoires et aux acteurs culturels de susciter la curiosité, le plaisir de découvrir, assurer la transmission et l'itinérance de la culture, créer les conditions de la rencontre et la circulation des œuvres vers les habitants.

CHARTRE RÉGIONALE D'ACCESSIBILITÉ DES LIEUX CULTURELS



Description

- Proposer une charte d'accessibilité à tous les lieux culturels, avec une ouverture des espaces culturels pendant les vacances ou en dehors des "saisons" ainsi qu'à des horaires étendus

Objectifs

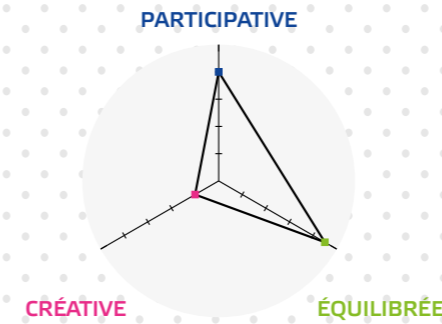
- Inciter les habitants à s'approprier davantage des lieux de culture rendus encore plus accessibles
- Encourager la diversification des modes de relation aux usagers

Conditions de réussite

- Rechercher l'adhésion des lieux culturels
- Co-construire avec les habitants, les artistes et le tissu associatif
- S'assurer de l'existence de moyens d'accueil et de médiation

PROPOSITION

MOBILITÉ ET ACCESSIBILITÉ POUR LES HABITANTS



Description

- Il s'agit de favoriser l'accessibilité des habitants à l'offre culturelle en réunissant les conditions de la mobilité.
- Deux angles ont été proposés :
- Navette culturelle territoriale
- Une navette par territoire propose régulièrement un parcours culturel composé de plusieurs escales dans la journée dans des structures culturelles ou des sites touristiques autour d'un thème, avec l'accompagnement d'un médiateur.
- Inciter et faciliter les déplacements locaux (politique tarifaire)
- Mise en place d'une carte régionale de transport unique à un tarif adapté voire gratuit (en particulier pour les jeunes) aussi bien en milieu urbain,

qu'en milieu rural pour faciliter l'accès à la culture de toute la population (notamment dans le cadre de temps forts)

Objectifs

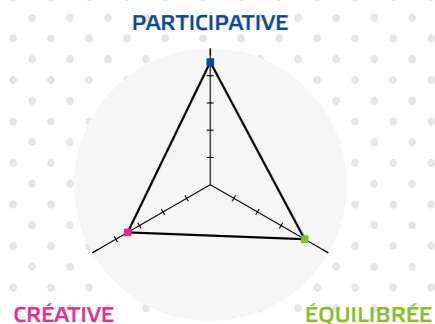
- Rapprocher les habitants des lieux culturels
- Rendre les lieux culturels plus accessibles

Conditions de réussite

- Implication des intercommunalités (ex. via des conventions)
- Partenariats à envisager (transports, tourisme...)
- Prise en compte des besoins des habitants notamment en termes d'horaires et du type de territoire (urbain/rural/périurbain), via des enquêtes, des réunions de concertation...
- Communication et visibilité

PROPOSITION

TEMPS DE RENCONTRE, DE PRATIQUE ET DE CRÉATION COLLECTIVE AVEC LES HABITANTS



Description

- Organiser des rencontres et temps de partage entre les artistes et les habitants, notamment dans le cadre de projets expérimentaux et interdisciplinaires accessibles sur le long terme et en proximité (par exemple les petites formes théâtrales)

Objectifs

- Associer les habitants au processus de création

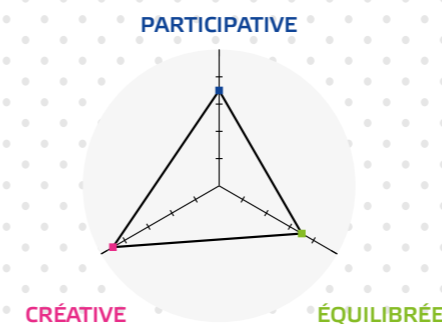
Conditions de réussite

- Permettre aux habitants de participer à la réflexion en amont du projet

- Connecter les acteurs culturels avec les réseaux de l'éducation populaire, les comités d'entreprise
- S'appuyer sur des lieux du quotidien (entreprises, centres sociaux, commerces de proximité, gares, médiathèques...)
- Encadrement professionnel (artistes, médiateurs...)
- S'appuyer sur les spécificités du territoire
- Valoriser les projets (exposition, publication...)
- Faire des habitants des relais, des ambassadeurs
- S'inscrire dans un temps long et avec l'appui de partenariats durables

PROPOSITION

PRÉSENCE ET PROXIMITÉ DES ARTISTES ET/OU DES ŒUVRES



Description

- Balises et caravanes culturelles
- Diffuser des œuvres hors les murs dans des zones éloignées des circuits habituels (bars, lieux de convivialité...)
- Utiliser des lieux insolites (gares, aéroport, métro, bus, tram, parking, halls d'immeuble, parcs...) et/ou des structures mobiles (caravanes, péniches...)
- Ouvrir les lieux culturels sur la cité
- Diversifier les activités des lieux culturels : accueil convivial, partage, proximité...

- Créer du lien social dans l'espace public

Conditions de réussite

- Définir des territoires de projet
- Engager une forte coopération des services (transport, culture, jeunesse ...) des collectivités locales/régionales
- Proposer une démarche participative impliquant les artistes professionnels au niveau local à l'initiative des communes en s'appuyant sur le tissu associatif et les habitants
- Développer des outils de médiation (notamment numériques)
- Inscrire la démarche dans la durée
- Faciliter la mutualisation des moyens techniques
- Mettre en place une communication partagée

Objectifs

- Favoriser une relation artistique et/ou culturelle de proximité

PROPOSITION

1.1.2. Des actions culturelles et artistiques dans chaque territoire

Constats et défis

Valoriser des “territoires culturels”

La nouvelle région est un territoire fortement peuplé avec des contraintes sociales et des disparités importantes entre ses territoires.

Si certains territoires possèdent des offres culturelles riches et bien identifiées, d'autres peuvent être considérés comme des “zones blanches”. Des participants à la concertation ont cependant réfuté l'existence de “zones blanches”. Pour eux, il existe toujours un potentiel latent sur lequel s'appuyer, ne serait-ce qu'en termes de patrimoine et sur l'ensemble du territoire régional.

Plusieurs questions majeures se posent alors : comment assurer à l'avenir une meilleure équité entre ces territoires ? Comment assurer un maillage équilibré des équipements artistiques et culturels ? Comment permettre de meilleurs échanges entre des territoires aujourd'hui moteurs de la création et ceux qui peinent à proposer des offres structurées ? Comment permettre la permanence artistique sur tous les territoires et “l'infusion artistique” ? Comment irriguer, créer du lien, créer des ponts ?

Accompagner ou créer des “tissus culturels”

Dans un souci d'équilibre des chances, les participants se sont accordés sur la nécessité de développer des moyens pour privilégier l'offre culturelle dans les zones défavorisées. S'il existe bien une spécificité des territoires ruraux, il ne faut pas opposer urbain et rural. Chaque territoire possède des forces et des faiblesses qui nécessitent d'être pensées à la fois de manière globale et locale. Il est important de mieux prendre en compte les problématiques et les moyens disponibles pour les territoires ruraux et urbains et de connaître les pratiques et les contraintes de leurs habitants.

Le développement d'un “tissu culturel” sur ces territoires est un défi et c'est une forme d'“écologie culturelle locale” qui est à envisager ici : un acteur, qu'il soit public, artistique ou culturel ne peut, seul, porter une dynamique locale.

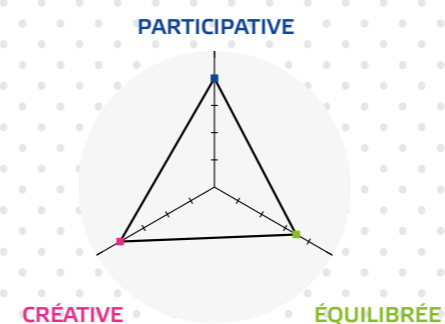
Afin de développer des dynamiques durables propres à chaque territoire, il convient de s'appuyer sur la structuration de l'existant et une stratégie globale.

Alors comment faire mieux travailler ensemble les acteurs des territoires? Comment construire des visions collectives de l'avenir culturel local ? Comment imaginer des accompagnements pérennes permettant de créer des dynamiques durables ?

Reconnaître les différences culturelles des territoires

Les territoires n'ont pas les mêmes histoires ni les mêmes cultures. S'il s'agit de développer des dynamiques locales, la Région pourrait, selon les participants, chercher à s'appuyer sur les spécificités (sociales, culturelles, historiques...) des territoires pour développer des logiques plus inclusives en termes artistiques et culturels. De même, pour les acteurs, il s'agit de comprendre et de s'adapter au contexte et à la réalité du territoire, en tenant compte des disparités sociales, générationnelles, culturelles et disciplinaires dans chaque projet, dans un souci d'interculturalité.

INFUSION ARTISTIQUE : PÉPINIÈRES ET LIEUX DE TRAVAIL ALTERNATIFS



Description

- Soutenir sur le long terme des résidences dans des territoires où il n'y a pas de lieu dédié, en prenant en compte les spécificités territoriales et en associant les habitants.
- Occuper des lieux vacants et des lieux peu utilisés ou le patrimoine immobilier de la Région (ex. : lycées) pour les artistes émergents ou confirmés
- toutes disciplines confondues
- - Dans le cadre d'ateliers
- logement/résidence,
- - Dans des lieux de travail en co-working ou des tiers-lieux

Objectifs

- Investir/animer les territoires
- Renforcer la présence artistique sur les territoires et assurer la visibilité des artistes
- Réduire les inégalités territoriales en matière d'accès à l'art et à la culture
- Réinventer la relation entre la Région, les artistes, les territoires (acteurs sociaux, culturels, de santé...)

Conditions de réussite

- Réaliser un état des lieux des besoins des territoires et recenser les lieux viables
- Multiplier les lieux possibles sur un même territoire
- Mobiliser les partenaires locaux (collectivités locales, tissu socio-culturel...) et les têtes de réseaux du patrimoine et du tourisme
- Poursuivre le partenariat avec la Fondation du Patrimoine afin de valoriser les bâtiments rénovés
- Identifier le “chef de file” pour chaque résidence
- Identifier une personne ou une structure relais faisant l'interface entre artistes et habitants du territoire afin de stimuler une médiation individuelle et collective : garantir une relation individuelle aux usagers (rendez-vous, conseils...) ainsi que des temps collectifs d'information (conférences, rencontres professionnelles, formations...)

1.2. ACCOMPAGNER ET SOUTENIR UNE PRATIQUE ARTISTIQUE ET CULTURELLE ACTIVE TOUT AU LONG DE LA VIE

1.2.1. Généraliser l'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie

Constats et défis

Existe-t-il un parcours artistique et culturel tout au long de la vie ? La question a été posée à plusieurs reprises lors de la concertation. L'idée de parcours induit qu'il y a un début et une fin tendant vers un but.

Est-ce vraiment le cas ? Le parcours ne peut-il pas être multiple et se créer au fil des rencontres ? Ne s'agit-il pas davantage d'un cheminement ?

Impliquer les habitants dans la co-construction de leurs parcours

Il s'agirait de construire une démarche globale qui s'appuie davantage sur les pratiques et les centres d'intérêt des habitants et les accompagne pour "construire avec et pour eux". Or, cette idée de co-construction a été jugée largement perfectible par les acteurs de la concertation.

Le constat a ainsi souvent été posé que les institutions ne se coordonnent pas suffisamment. Face à un manque de relais concernant les événements et lieux artistiques et culturels, la question du "comment" se pose : comment créer la rencontre avec les habitants ? Comment mobiliser chacun dans le parcours culturel (dont les élus) ? Comment les institutions et les collectivités permettent à tous de construire leur propre parcours ?

Avoir une vision étendue de la culture dans l'offre des parcours culturels

Les participants ont souligné la nécessité du respect des "droits culturels", ce qui induit notamment, de ne pas décider pour l'autre ce qui est culturellement légitime ou non, proposer une di-

versité... autant de thèmes qui ont été discutés lors de la concertation.

Ces propositions font écho à une nécessité d'ouverture à tous les arts et toutes les cultures, sans oublier la culture scientifique.

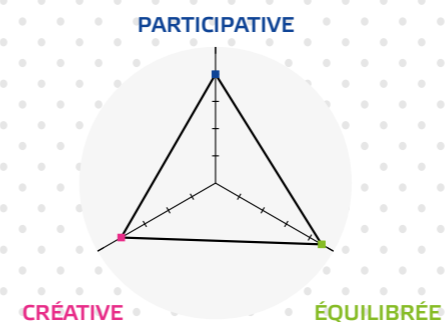
Promouvoir la relation entre les acteurs culturels et les habitants

La présence d'un acteur culturel, notamment d'un artiste "intégré" à un territoire permet de créer des liens avec les habitants et l'artiste, notamment en termes d'éducation artistique.

Il faudrait cependant veiller à accompagner l'acteur culturel, en lui laissant le choix dans sa relation avec les habitants, en particulier dans la médiation et les interventions pratiques (expériences créatives en milieu scolaire, social...) avec le spectateur-acteur.

Ce qu'il faut privilégier ce sont des moments de rencontre, y compris avec des artistes internationaux. Ces démarches de proximité contribuent à renforcer l'éducation artistique et culturelle sur le territoire.

NOUVEAU SCHÉMA RÉGIONAL ET CONTRATS LOCAUX D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE



Description

- L'éducation artistique et la lecture publique constituent les socles communs de la diffusion culturelle et des pratiques culturelles.
- Aujourd'hui, on peut dénombrer de nombreux dispositifs d'éducation et de médiation, des programmes jeune public et des propositions d'activités artistiques et culturelles.
- Néanmoins, ils ne font pas l'objet d'une démarche globale, concertée et coordonnée entre acteurs et collectivités.
- Il apparaît dès lors nécessaire d'adopter une **vision stratégique** d'ensemble s'adressant à tous, tout au long de la vie, tant au niveau politique qu'opérationnel.
- De nouveaux schémas régionaux, départementaux, locaux d'éducation artistique et de lecture pourraient permettre la pérennisation à l'échelle régionale de cette ambition et ce, dans un contexte de fortes disparités socio-culturelles au niveau régional.
- Ceci constituerait le cadre d'élaboration de projets participatifs à l'échelle locale.

Conditions de réussite

- Politique incitative et volontaire
- Encourager les dialogues entre acteurs
- Refonder la co-construction entre artistes-associations-structures éducatives ou socio-éducatives

EXEMPLES

- Favoriser l'expérience et la pratique artistique de tous les habitants en lien avec les résidences de territoire
- Encourager le développement des politiques d'éducation artistique et culturelle dans les entreprises à travers la pratique artistique en entreprise, les sorties aux spectacles, l'accueil de formes in situ ou de résidences d'artistes au sein des locaux
- Mettre en place des actions de médiations culturelles pour permettre la connaissance des bâtiments restaurés sur le plan historique, architectural et la connaissance de nouveaux métiers (rencontres avec les artisans, découverte de filières professionnelles...)

1.2.2. La jeunesse au cœur de l'action publique culturelle

Constats et défis

Éduquer à la pratique culturelle

Les participants ont rappelé que la culture est un moteur d'éducation. Il est important de rendre accessible l'offre culturelle, surtout au bénéfice du jeune public. En effet, la région se caractérise par la jeunesse de sa population. Il s'agit d'en tirer parti pour éduquer et accompagner. Nombreux sont les jeunes qui n'osent pas se projeter comme artiste professionnel parce qu'ils méconnaissent la richesse des métiers de l'ensemble du secteur. De nombreux participants ont convenu de la nécessité de prendre en considération le temps de l'accompagnement qui ne peut se faire sur du court terme. Quelles passerelles entre les actions de médiation et de démocratisation conduites par les acteurs culturels et les collectivités territoriales et la politique nationale d'éducation artistique et culturelle? Comment intégrer les jeunes en situation de décrochage scolaire ?

Comprendre les moments de ruptures dans les parcours culturels actuels

L'éducation artistique et culturelle devrait toucher tout le monde.

Or, un constat en demi-teinte est posé : il existe une inégalité territoriale et des disparités sectorielles en termes d'offres d'éducation artistique et culturelle.

De plus, les jeunes, de la maternelle à l'université, connaissent des parcours discontinus.

Ceci pose notamment la question du temps périscolaire, de la difficulté à "aller chercher" les jeunes, des freins individuels (moyens financiers, contraintes sociales, éloignement). Pour certains participants, il existe une reproduction sociale dans l'accès à l'éducation artistique et culturelle. En outre, ces derniers ont pu déplorer la marginalisation de l'éducation artistique et culturelle dès l'école.

Par ailleurs, l'éducation artistique et culturelle apparaît comme fragile car elle repose très souvent sur des initiatives individuelles et/ou volontaristes (acteurs culturels, équipes enseignantes, collectivités...)

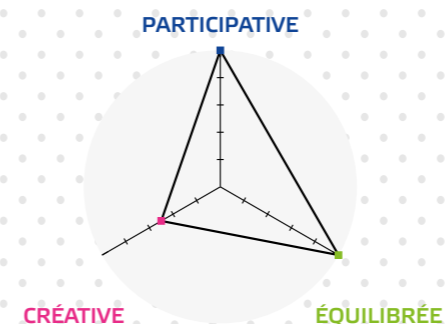
Faire des pratiques artistiques et culturelles une nécessité

L'art et la culture sont également des moteurs de lien social et d'émancipation. Donner envie de découvrir, susciter, et donner l'occasion de s'essayer à des pratiques artistiques et culturelles en est la clé.

Comment faire en sorte que les pratiques artistiques et culturelles puissent être accessibles tout au long de la vie, voire deviennent un besoin, une nécessité notamment pour les jeunes au sortir de leur scolarité ? Comment passer d'un parcours obligé à un parcours choisi ?

Le croisement du champ culturel avec d'autres disciplines permet-il cette ouverture et devient-il facilitateur de lien social (ex. : art et sport) ? Comment faire en sorte que ces activités soient accessibles (géographiquement et financièrement) ?

PROGRAMME D'ACCÈS À LA CULTURE POUR LES JEUNES



Description

- Mise en place d'un contrat de plan éducatif/artistique associant État/Région/collectivités et acteurs artistiques et éducatifs sur le terrain
- Développer des actions ponctuelles ou sur le long terme pour tous les jeunes, notamment à destination des lycéens : parcours découverte, passeport jeunesse favorisant l'accès aux lieux culturels, lycéens en Avignon, résidence d'équipes artistiques dans les établissements scolaires, "Journées culturelles de la jeunesse"...

Objectifs

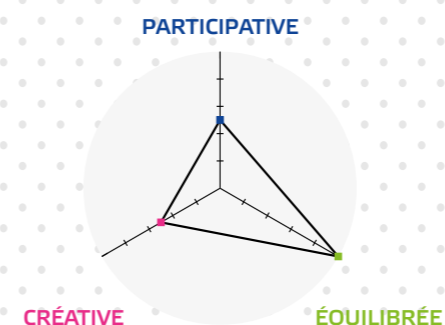
- Généraliser l'Éducation Artistique et Culturelle pour la jeunesse de la région (hors et pendant le temps scolaire)

Conditions de réussite

- Associer les familles
- Fluidifier les relations entre les structures jeunesse et les structures culturelles
- Assurer la gratuité de la mobilité des jeunes sur tout le territoire (ex. : carte d'abonnement TER de circulation sur toutes les lignes régionales, notamment à destination des étudiants et moins de 26 ans)
- Favoriser l'émergence de démarches pédagogiques innovantes et créatives par la mise en œuvre d'un fonds régional adapté
- Labelliser et missionner des réseaux de structures existantes "Scènes régionales jeune public et intergénérationnel"
- Communiquer et valoriser les actions mises en œuvre (ex. : publication des différents projets)

PROPOSITION

ARTICULER LES OUTILS DE MÉDIATION POUR UNE PLUS GRANDE MIXITÉ DES PUBLICS JEUNES



Description

- Mettre à disposition une boîte à outils de médiation
- Accompagnement à la découverte : créer une carte culturelle pour les jeunes, adapter les tarifs et l'offre culturelle

Objectifs

Assurer une plus grande mixité des publics jeunes

Conditions de réussite

S'appuyer sur une enquête sur le territoire régional pour une action adaptée

PROPOSITION

The background is a solid green color with several overlapping, semi-transparent white curved lines that create a sense of movement and depth. The lines are of varying thickness and curvature, some resembling arcs of circles or partial ellipses.

2. FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UN ÉCOSYSTÈME ARTISTIQUE ET CULTUREL RÉGIONAL

2. FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UN ÉCOSYSTÈME ARTISTIQUE ET CULTUREL RÉGIONAL

S'il existe aujourd'hui en région Hauts-de-France de nombreux écosystèmes sectoriels et territoriaux, ces entités doivent continuer à apprendre à mieux se connaître et travailler ensemble afin de voir apparaître un nouvel écosystème régional.

Il s'agit d'offrir les meilleures conditions de formation à nos artistes et nos professionnels - mais également de faire émerger de nouveaux talents.

Soutenir la création et valoriser notre patrimoine doivent rester au cœur de l'action publique régionale. Car la culture représente également un enjeu de développement économique tant au niveau de l'emploi qu'en termes d'attractivité et de rayonnement.

2.1. FORMER L'EXIGENCE ARTISTIQUE ET CULTURELLE ET REPÉRER L'ÉMERGENCE

2.1.1. Une structuration de la formation et du parcours des artistes et des acteurs de la culture

Constats et défis

Soutenir le droit à la formation : qualité et accessibilité de l'offre de formation

Selon les participants, la question de la formation existe pour les artistes, pour les amateurs mais aussi pour les acteurs de la vie culturelle, accompagnateurs, administrateurs ou médiateurs de la vie culturelle et artistique, qu'ils soient en poste ou jeunes professionnels.

Lorsqu'on est artiste et donc le plus souvent indépendant, y a-t-il un droit pour se former ? Cette question ne semble pas toujours légitime alors même que le besoin d'accompagnement des jeunes artistes vers la professionnalisation, le besoin de mobilité et d'expérience internationale au service de la sécurisation des parcours professionnels constituent des enjeux majeurs.

Il existerait par ailleurs une vraie difficulté à établir une différenciation des pratiques amateurs et professionnelles, ce qui est perçu - par certains - comme un facteur de risque quant à la qualité des prestations (dans le même temps, la rencontre des parcours amateurs et professionnels s'opère).

De plus, les parcours de formation professionnelle paraissent complexes et peu visibles.

Enfin, la formation préprofessionnelle relèverait

souvent des formations privées, peu nombreuses et peu soutenues, dont le diplôme n'est généralement pas reconnu. La qualification artistique n'est pas toujours jugée sérieuse. Tout cela pénalise l'orientation vers les métiers artistiques.

Ces questions posent celle du droit à la formation mais également celle de la pertinence et de l'adaptation de l'offre de formation en fonction de la réalité du marché du travail.

Il s'agit également de professionnaliser les futurs artistes sur les questions administratives, économiques, juridiques ou encore sur celles de la communication afin d'améliorer leur autonomie.

Au-delà, comment faciliter l'accès et la connaissance des formations artistiques et culturelles sur le territoire ? Les droits et lieux d'accès à la formation sont peu connus alors même que ces lieux sont situés dans les pôles urbains. L'enjeu de faire reconnaître et de rendre accessibles les formations notamment universitaires est important. Par ailleurs, il s'agit de la rendre attractive pour faire venir les étudiants extérieurs à la région.

Investir dans l'accompagnement à la professionnalisation dans un système de parcours multiples

Les participants à la concertation ont pu exprimer des appréciations très différentes sur les statuts d'artistes professionnels ou amateurs.

Ils ont constaté que le diplôme n'est pas toujours un gage de reconnaissance ni de visibilité, que la technicité ne signifie pas forcément qualité, et que la qualité même est vouée à être jugée de manière subjective.

L'artiste doit-il obligatoirement être formé ? Le don artistique est-il inné ? Comment et avec qui s'acquiète-t-il ?

La formation permet la professionnalisation des ar-

tistes : si elle ne doit pas être remise en cause, elle doit être envisagée dans un système de parcours multiples dans lequel doit être réinterrogé l'investissement des acteurs dans le repérage et l'accompagnement pour permettre l'émergence de nouvelles forces créatives. Ceci implique nécessairement de considérer l'enjeu crucial de l'insertion professionnelle.

Par ailleurs, définir la professionnalisation d'un artiste ou la qualification d'un amateur implique un suivi adapté en termes de formation et d'accompagnement dans les pratiques vers une meilleure porosité entre amateurs, artistes et acteurs culturels.

Créer des passerelles pour une professionnalisation continue

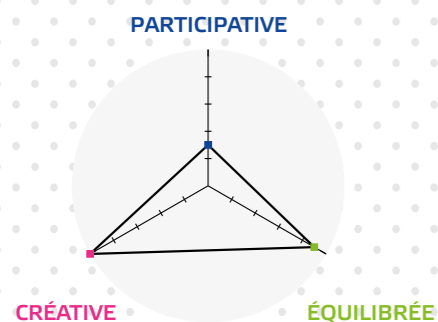
Le fait d'améliorer la circulation et les passerelles entre les formations artistiques et/ou les métiers de la culture est considéré par les participants comme un levier majeur pour assurer une professionnalisation continue et pour assurer la cohérence des dispositifs proposés. La mise en réseau entre les différents acteurs agissant dans le secteur de la formation artistique sert également cet objectif.

Ces passerelles concernent à la fois les liens entre apprentissage, formation initiale et continue, entre parcours amateurs et professionnels.

Les questions qui se posent concernent les modalités de mise en œuvre de ces passerelles : quelles passerelles entre quelles filières ? Pour qui ? Avec quelles traductions dans l'accompagnement des parcours ? Comment accompagner la reconversion professionnelle des artistes ?

Il s'agit de décloisonner les différents "mondes" : amateurs, professionnels, artisans d'art, enseignement supérieur, enseignement secondaire. Cela permettrait une meilleure sensibilisation aux besoins de chacun, et une mutualisation des moyens et de meilleures formations des artistes, des responsables de lieux culturels, des élus, des amateurs...

STRUCTURATION DE LA FORMATION INITIALE ET CONTINUE DES ACTEURS ARTISTIQUES ET CULTURELS PAR UN SCHÉMA DÉDIÉ



Objectifs

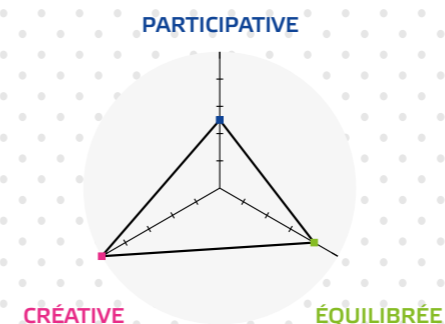
- Mettre en phase l'offre de formation avec les besoins du territoire pour les artistes et les professionnels
- Permettre une continuité des parcours professionnels des acteurs
- Croiser compétences et territoires

Conditions de réussite

- Dresser un état des lieux exhaustif et travailler en continu de manière prospective notamment par un parangonnage transfrontalier voire international
- Définir l'engagement des partenaires (Région, État, collectivités, AFDAS, structures de formation, structures professionnelles de production)
- Favoriser l'insertion par la production artistique

PROPOSITION

ANIMATION DU SCHÉMA DE LA FORMATION INITIALE ET CONTINUE



Description

- Créer une commission "formation initiale et continue" constituée des acteurs de la formation, des collectivités, des acteurs artistiques et culturels, des financeurs, des prescripteurs...
- Expérimentations ouvertes sur les territoires (laboratoires ouverts)
- Soutenir l'aide aux projets pluridisciplinaires au sein de structures de formation porteuses en partenariat avec des acteurs de la recherche
- Favoriser l'émergence de projets inter-établissements
- Proposer une journée annuelle sur des thématiques telles que l'innovation pédagogique, l'accompagnement à l'émergence...

Objectifs

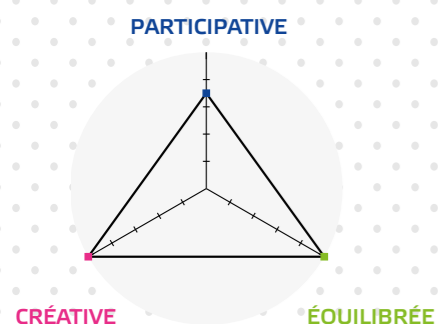
- Structurer les relations entre le secteur de la formation et le monde artistique et culturel
- Proposer une offre de formation originale et innovante
- Développer une vision prospective de l'évolution des pratiques

Conditions de réussite

- Développer un axe pluridisciplinaire afin d'imaginer des passerelles structurantes avec d'autres domaines de recherche
- Mutualiser l'offre de formation transfrontalière

PROPOSITION

EXTENSION DE L'ACCORD DE BRANCHE PROFESSIONNELLE



Description

- Développer la coopération entre la Région et la branche professionnelle dans le but d'adapter et d'enrichir l'offre de formation et de mutualiser les moyens humains, techniques et financiers

Objectifs

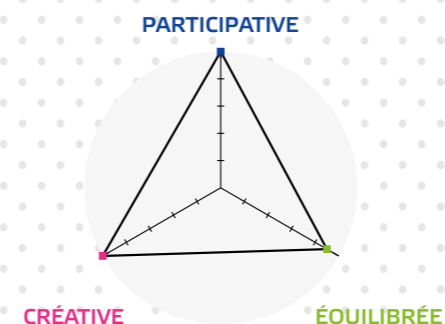
- Faire bénéficier de l'accord déjà existant l'ensemble des professionnels de la région

Conditions de réussite

- Identifier l'existant (territoires, structures, partenaires, moyens matériels et financements possibles)
- Impliquer l'ensemble des réseaux artistiques et culturels
- Se baser sur un repérage précis des besoins en formation

PROPOSITION

PLATEFORME RÉGIONALE D'INFORMATION DE LA FORMATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE



Description

- Développer une plateforme numérique centralisant l'offre de formation artistique et culturelle à destination de tous
- Cartographier l'offre de formation

Objectifs

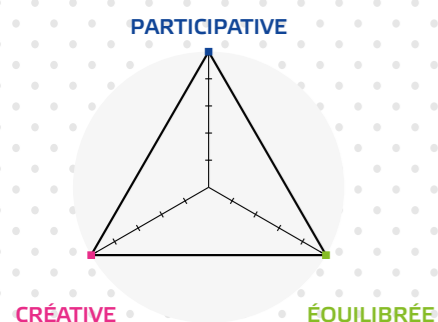
- Améliorer la visibilité de l'offre de formation à l'échelle régionale
- Informer et sensibiliser aux métiers de la culture

Conditions de réussite

- Inventorier et recenser les acteurs de la formation
- Articuler avec des outils préexistants ou à construire et à faire évoluer

PROPOSITION

FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES ARTISTES ET DES ACTEURS DE LA CULTURE



Description

- Proposer différentes options avec l'appui de fonds régionaux dédiés à l'insertion professionnelle :
 - Créer les conditions de la rencontre des professionnels du secteur avec les étudiants
 - Placer les étudiants en situation professionnelle dans les structures culturelles existantes
 - Proposer des formations sur mesure, sur le terrain
 - Développer les formations en alternance
 - Intégrer dans les distributions professionnelles des jeunes diplômés
 - Adopter le modèle des "juniors" intégrés dans les productions
 - Inciter les structures culturelles à proposer des contrats d'apprentissage
- Faciliter l'insertion par la promotion des diplômés des établissements régionaux à l'échelle nationale et internationale et par la création de réseaux d'artistes

Objectifs

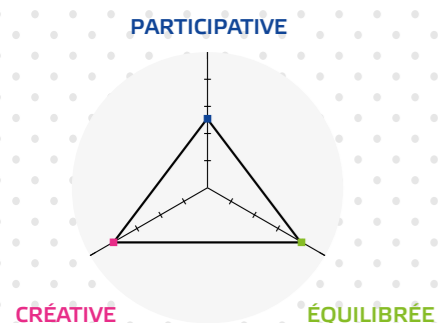
- Faciliter l'accès à l'activité professionnelle des jeunes artistes
- Proposer aux étudiants une connaissance concrète des métiers artistiques et culturels
- Développer le dispositif d'aide à l'insertion professionnelle post-diplôme auprès de toutes les structures culturelles de la région

Conditions de réussite

- Créer davantage de lien entre les structures de formation et les structures professionnelles
- Impliquer l'ensemble des structures de formation et de production et l'ensemble des collectivités
- Mettre en place des fonds spécifiques pour soutenir des productions associant jeunes et artistes expérimentés

PROPOSITION

RÉSEAU ET PROGRAMME DE COMPAGNONNAGE ARTISTIQUE ET CULTUREL



Description

- Piloter un programme de parrainage d'artistes ou équipes artistiques émergents par des pairs plus expérimentés ("mentoring", tutorat)
- Développer des parcours individualisés en fonction de la situation de l'artiste (en formation, en insertion...)

Objectifs

- Favoriser la montée en compétences, l'accès aux réseaux et la professionnalisation des artistes émergents

Conditions de réussite

- Développer le potentiel de mise en réseau de structures qui associent veille, exigence et accompagnement avec des perspectives de mutualisation futures sur les productions des artistes compagnons
- Prendre en compte le temps long nécessaire du compagnonnage
- Anticiper la période post-compagnonnage (perspective d'insertion professionnelle)
- Ouverture sur de nouveaux partenaires et financements (fondations, mécénats, crowdfunding...)

PROPOSITION

2.1.2. L'accompagnement de l'émergence et le soutien à l'expérimentation

Constats et défis

Identifier et soutenir l'émergence

L'émergence permettrait le renouvellement des esthétiques, l'émergence est un pari. L'émergence ne revêt pas la même importance selon les disciplines et les structures, c'est pourquoi il faut la prendre en compte dans toutes les disciplines, identifier les acteurs de l'émergence et les soutenir. Le repérage de ces acteurs nécessite du temps ainsi que le recours à des intermédiaires parfois peu accessibles (acteurs/lieux alternatifs, invisibles...).

Selon certains participants, peu de structures/d'acteurs accompagnent l'émergence. Les artistes en devenir (en-dehors des structures de formation) peuvent souffrir d'un manque de soutien et de visibilité, ce qui peut entraîner une grande précarité des artistes dans les phases d'émergence et ainsi empêcher l'aboutissement de leurs projets.

Il convient alors d'identifier et de soutenir les lieux, incubateurs et acteurs de l'émergence. Pour cela, une action au cœur du territoire, en lien avec les acteurs de proximité, est indispensable. Leur soutien doit se faire dans le respect de leur autonomie et de l'indépendance des acteurs, avec différents moyens pouvant être mis à leur disposition (financement, lieux...).

Donner de la visibilité à l'émergence

Le temps de l'accompagnement est un temps long qui doit être adapté aux objectifs de structuration, d'orientation et de diffusion. L'émergence nécessite ainsi une réactivité particulière pour générer confiance et engouement auprès des habitants et des acteurs territoriaux et/ou culturels, pour être visible.

L'accompagnement de l'émergence se pense de manière spécifique et doit reposer sur une vision partagée : intervention des opérateurs en synergie pour accompagner l'émergence, favoriser rapidement la porosité entre les réseaux et secteurs, mise en place de système de parrainage d'artistes émergents par des confirmés, repérage des "initiatives nouvelles et originales", des démarches artistiques à suivre...

Accepter la prise de risque et accompagner des structures d'expérimentations

L'expérimentation est une prise de risque importante qui entraîne la frilosité des partenaires et des structures. Comment évaluer l'expérimentation tout en acceptant l'absence de résultat ou l'échec (droit à l'erreur) ?

Il est parfois complexe de sortir des sentiers battus et de surprendre encore les publics. Et il reste encore difficile de sortir du cadre institutionnel de la "culture officielle". Le manque d'expérimentation s'expliquerait par la difficulté à faire se rencontrer les artistes et acteurs culturels d'un même territoire et par l'absence d'espaces dédiés. L'expérimentation doit se greffer sur des choses existantes pour toucher un maximum d'habitants et partir des potentiels du territoire, créer des connexions à l'endroit du projet (importance de la rencontre).

Comment accompagner les lieux, les idées et recréer du "tissu humain" ? Comment faciliter l'interconnexion des secteurs, des disciplines et des personnes ? Comment laisser le temps aux artistes et aux structures culturelles d'expérimenter ? Comment éventuellement compenser les prises de risques ?

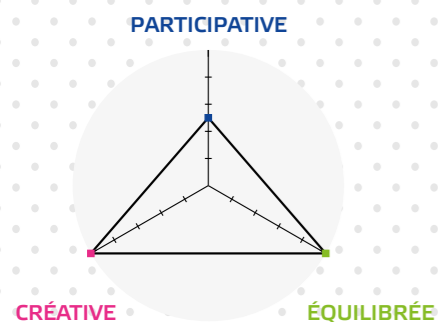
Il a été évoqué - mais cette idée n'était pas partagée par tous - que la Région développe sa capacité à repérer les "petites structures" qui font de l'innovation et de l'expérimentation sur l'ensemble de la chaîne de production des projets culturels. La Région pourrait alors les mettre en avant, les accompagner et fonder avec elles une nouvelle culture.

Définir et diffuser le hors-champ

Le hors-champ est, par définition, à la marge, à l'extérieur du champ académique et "officiel", et ne souhaite pas nécessairement s'inscrire dans un dialogue avec des institutions publiques.

Dans ce contexte, faut-il s'adresser aux acteurs du hors-champ et si oui, comment ? Comment cibler les acteurs/lieux/démarches intéressants ? Parle-t-on des acteurs hors-champ actuellement non-soutenus ? Ou bien de ceux situés à l'écart des disciplines visibles ? Veut-on démocratiser le hors-champ ? Comment le diffuser ?

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL : BOURSE D'AIDE À L'ÉMERGENCE ET/OU DE RECHERCHE



Description

- Soutenir des projets émergents ou de recherche (artistiques, culturels...) qui ont besoin de temps et d'accompagnement afin d'étudier, d'expérimenter de nouveaux projets en "laboratoire", sans prise de risque économique, sans objectif de résultats, à tous les stades de parcours

Objectifs

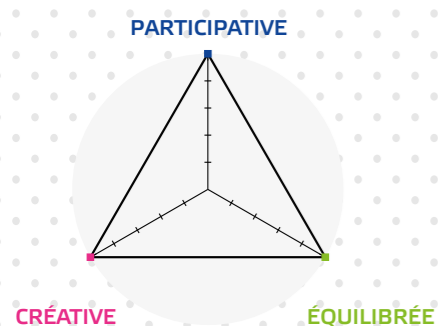
- Permettre le renouvellement de la création notamment en soutenant les artistes en voie de professionnalisation
- Favoriser l'innovation
- Favoriser le croisement de talents et les rencontres inattendues

Conditions de réussite

- Prendre en compte la diversité des expressions artistiques, le caractère transdisciplinaire et les parcours non institutionnels
- Développer des critères suffisamment souples pour s'adapter à la temporalité et aux spécificités de chaque projet ou artiste soutenu dans leur carrière
- Mettre en place un comité d'experts pluridisciplinaires OU une "cellule" expérimentale missionnée par la Région dédiée au repérage de projets régionaux émergents
- Permettre une expertise professionnelle reconnue
- Identifier un réseau de lieux capables de diffuser le travail des lauréats de cette bourse
- Permettre l'ouverture à des chercheurs ou professionnels étrangers
- Assurer la visibilité du/des dispositif(s)

PROPOSITION

LABORATOIRES DE PARTAGE ET DE TRANSMISSION



Description

- Mutualiser les moyens dans des lieux de rencontre (espace dédié à des réseaux professionnels, tiers-lieux, lieux de ressources...)
- Partage de compétence entre émergents et confirmés : transdisciplinarité artistique, compétences administratives, juridiques, financières.

Objectifs

- Donner aux artistes émergents la possibilité d'expérimenter
- Créer des synergies entre artistes

Conditions de réussite

- Recenser les structures d'accompagnement
- Accompagner à distance grâce au numérique

PROPOSITION

LIEUX DE FABRIQUE : LABORATOIRES D'EXPÉRIMENTATION

Description

- Créer et développer des "fablabs culturels", "living labs", lieux d'échanges, d'expérimentation et d'innovation entre artistes et habitants (en particulier sur les nouveaux usages et grâce à des outils numériques), sans obligation de résultat
- Développer une Expérimenthèque (base de données qui rassemble les expérimentations des acteurs de terrain, et modélise ce qui peut l'être)
- Organiser des "Journées Expérimentales" pour la mise en commun de la réflexion et le partage d'expériences et de pratiques

Objectifs

- Soutenir l'expérimentation
- Donner aux réseaux la possibilité d'expérimenter, de participer à l'enrichissement d'un centre de ressources

Conditions de réussite

- Développer des conditions proches de la recherche : préparation, temps de création, droit à l'erreur

PROPOSITION



© A.-S. Filament / Région Hauts-de-France

2.2. RENFORCER ET FAIRE RECONNAÎTRE LA CRÉATION ET LE PATRIMOINE RÉGIONAL EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL

2.2.1. La culture, un enjeu de développement économique régional

Constats et défis

Reconnaître les disparités entre les structures et encourager les synergies entre elles

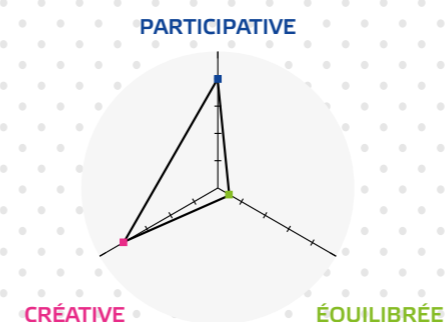
Le modèle de financement est aujourd'hui précaire pour une majorité des acteurs artistiques et culturels. Par ailleurs, il a été évoqué à plusieurs reprises que les "plus petites" structures restent toujours les plus fragiles alors même que les plus importantes captent l'essentiel de la visibilité et des fonds publics. Les secteurs artistiques et culturels répondent à des modèles économiques différents et les statuts mêmes de certaines structures rendraient difficiles le développement de logiques économiques claires. La question consisterait à prendre en compte les différentes situations et à proposer des solutions adaptées (ex. : ouverture des financements à des formes juridiques autres que la forme associative, modèles de structuration différents entre filières...). Comment identifier de nouveaux modèles de développement qui équilibrent et résolvent les contraintes économiques avec des modes de financements nouveaux, ainsi que les nécessités sociales pour réduire les inégalités ? Comment fédérer les acteurs ? La coopération économique, le partage de moyens et de compétences, la co-production sont autant de solutions difficiles à mettre en place et qu'il faut pouvoir soutenir et animer.

Accompagner les transitions par une évaluation qualitative des modèles de financement

Fortement débattu, le passage d'un financement majoritairement public à d'autres formes plus diversifiées (mécénat, crowdfunding...) nécessite un temps d'adaptation et un accompagnement. Cela ne se décrète pas, il s'agit d'une transition qui doit s'adapter à la grande diversité des acteurs et des activités des structures pour faciliter un développe-

ment à long terme des artistes et acteurs culturels. Il s'agit également de favoriser des dynamiques de projets (innovants dans leur contenu et dans leur mode de gestion) et de les aider à faire face au désengagement financier de certaines collectivités.

DISPOSITIF DE STRUCTURATION ET DE PÉRENNISATION DE L'EMPLOI ARTISTIQUE ET CULTUREL



Description

- Soutenir les structures culturelles dans le maintien de l'emploi et la gestion de la masse salariale pour leur permettre de développer leurs projets
- Étendre le dispositif "Emplois solidaires"
- Étendre le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) dans le secteur culturel

Objectifs

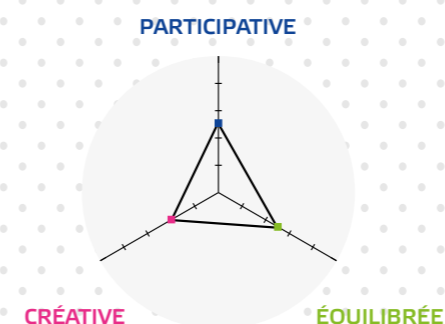
- Soutenir l'activité et l'emploi artistique et culturel
- Montée en compétence et en qualification des emplois dans les structures artistiques et culturelles

Conditions de réussite

- Articulation avec les dispositifs régionaux de formation (initiale et continue)
- Accompagner davantage d'associations et d'entreprises solidaires dans leurs stratégies de développement de projets, de consolidation financière et de pérennisation de leurs emplois (notamment les emplois permanents liés à l'administration, la production, la gestion)
- Faire le lien avec d'autres services de la Région afin d'optimiser les dispositifs d'aide à l'emploi
- Améliorer la communication autour des dispositifs
- Structurer un site web rassemblant toutes les informations et dispositifs possibles

PROPOSITION

MODÈLES ÉCONOMIQUES - OBSERVATION ET INGÉNIERIE



Description

- Mettre en place une observation et une ingénierie partenariale au service du développement économique du secteur
- Recenser les différents types de modèles économiques et conseiller les structures souhaitant ou ayant besoin d'adapter les modèles économiques et les statuts juridiques à leur réalité

Objectifs

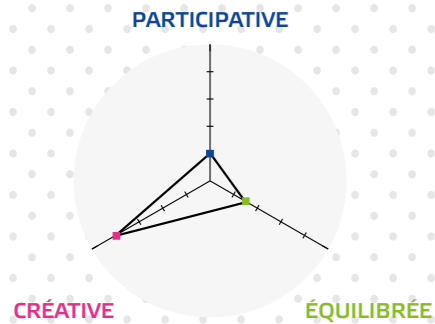
- Favoriser la transition vers de nouveaux modèles
- Accompagner les structures artistiques et culturelles en matière de développement économique

Conditions de réussite

- Représentation large et équilibrée des parties présentes (État, filières, Région)
- Complémentarités avec les structures nationales : OPALE (Organisation pour Projets Alternatifs d'Entreprises), CNAR culture (Centre national d'appui et de ressources sur la filière culturelle)
- Accès libre des données

PROPOSITION

FONDS RÉGIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL



Description

- Faciliter la création d'un fonds de financement et/ou de mise à disposition de compétences dédié au développement culturel
- Mutualiser et diversifier les dotations privées

Objectifs

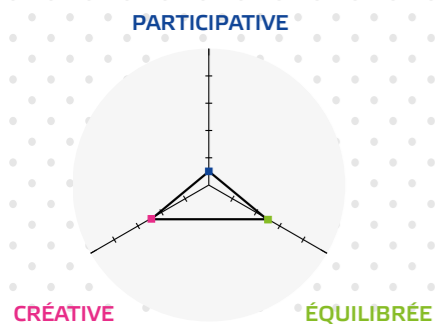
- Offrir une complémentarité de financements ou de compétences

Conditions de réussite

- Dresser un panorama des mécènes potentiels : particuliers, entreprises...
- Développer avec d'autres acteurs et filières des partenariats extrarégionaux
- Proposer une ingénierie adaptée à chaque acteur artistique et culturel

PROPOSITION

AIDE À L'INVESTISSEMENT



Description

- Créer des dispositifs de financement spécifiques (sectoriels et transversaux)
- Dotation de matériel
- Encourager l'investissement dans les équipements culturels nouveaux ou existants ou au bénéfice des acteurs artistiques et culturels

Objectifs

- Accroître l'autonomie de développement des acteurs culturels et artistiques

Conditions de réussite

- Expertiser les besoins afin de trouver un équilibre territorial pour les nouveaux équipements
- Équilibrer les soutiens entre les différents secteurs et tenir compte des problématiques de mobilité
- Travailler avec les territoires et les associations qui peuvent investir de nouveaux lieux

PROPOSITION

2.2.2. La culture, un potentiel d'innovation pour la région

Constats et défis

Pour une innovation intégrale

Certains des débats de la concertation portant sur l'innovation se sont concentrés sur sa définition, certains la voyant à travers le prisme du numérique, alors que d'autres considèrent que l'innovation couvre un champ bien plus large et n'est pas que technologique. Pour beaucoup de participants, l'innovation ne doit pas être comprise uniquement à travers la question de la création artistique et culturelle. C'est une démarche d'innovation globale qui prend en compte l'ensemble de la chaîne de production. Il faudrait donc inciter la culture à innover dans son ensemble (production, diffusion, mise en valeur, médiation) et sortir de l'entre soi, croiser les secteurs comme les sciences et le numérique. L'innovation a aussi été abordée sous l'angle de l'adaptation des productions artistiques aux nouveaux usages et fait écho à la transdisciplinarité : comment des méthodes innovantes pourraient générer de nouveaux publics ? Quelles innovations pour promouvoir les droits culturels ? Comment travailler et trouver des connexions avec le monde de l'entreprise ?

Encourager la pratique de l'innovation

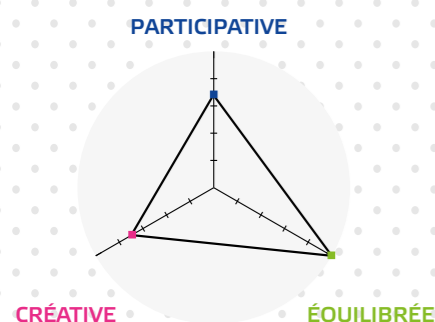
Les participants ont unanimement affirmé que l'innovation nécessite un temps long. Elle doit avoir un sens, cela ne peut être l'innovation pour l'innovation. Comment laisser le temps aux artistes et aux structures pour innover ? Comment évaluer l'expérimentation et l'innovation, tout en acceptant l'absence de résultat ou l'échec ? Comment faire connaître les expériences ou les pratiques innovantes auprès du plus grand nombre ?

L'innovation comme accélérateur vers de nouveaux modèles économiques

L'innovation peut ouvrir la possibilité de lever des fonds et de trouver de nouveaux modes de financement. Elle peut encourager à identifier de nouveaux partenaires pour transformer ses pratiques. Elle peut aussi accélérer la transition vers de nouveaux modèles de financement publics, privés et mixtes. Il a été largement admis que la Région doit être en

capacité de modifier ses modes d'intervention et de se mettre dans une posture de facilitateur : accompagnement des structures dans les stratégies de développement public sur mesure, accompagnement aux nouveaux modèles de financement, de nouveaux modèles juridiques...

NOUVEAUX USAGES DU PATRIMOINE : EXPÉRIMENTATION ET PROJETS



Description

- Investir les bâtiments du patrimoine peu utilisés qui deviendraient le support d'expérimentations d'un nouvel usage
- Conjuguer des disciplines complémentaires (ex. : design, architecture...)

Objectifs

- Créer des opportunités pour de nouveaux projets dans des lieux patrimoniaux sous-exploités

- Offrir de nouveaux lieux de création, de diffusion et de monstration (en particulier en milieu rural)
- Favoriser le tourisme culturel / Accroître la visibilité du patrimoine régional

Conditions de réussite

- Impliquer les collectivités locales
- Prendre appui sur des personnes-ressources pour accompagner les projets

PROPOSITION

2.2.3. La culture, moteur de l'attractivité et du rayonnement de la région

Constats et défis

Aider et valoriser la création artistique régionale pour favoriser la mobilité et réciproquement

Il a été souvent évoqué par les participants le fait que l'on ne peut développer une politique de mobilité internationale des équipes et des œuvres sans assurer une politique d'aide à la création efficace. En effet, il ne peut y avoir d'exportation sans œuvre. Or, il est aujourd'hui de plus en plus difficile pour les acteurs culturels et artistiques d'assurer une logique de création - qui est coûteuse - sans réel accompagnement.

Réciproquement, la mobilité peut nourrir la création artistique. En effet, la mobilité constitue en soi un outil de compétence, de connaissance et de partage et un levier de l'émulation artistique.

Mettre en place une relation de réciprocité avec l'international

Les débats se sont accordés sur un besoin grandissant de mettre en place des logiques de réciprocité dans les projets internationaux. Chaque année, la Région donne une place à des artistes internationaux pour venir se produire ou exposer, mais il n'y a pas de logique de retour. Pourquoi peu d'artistes français vont en retour se produire à l'international ? C'est cette logique d'échange entre territoires qui doit être développée, sur la base de liens plus durables et plus structurants, et dans l'optique de fidéliser les artistes aux territoires de la région.

Développement culturel et patrimonial

Lors des séances de travail, il a été unanimement souligné que la culture est aussi paysage, histoire, patrimoine, autant d'atouts dont la région doit tirer parti pour son développement culturel. Elle possède en effet un grand potentiel d'attractivité. Son patrimoine et les grands événements qui s'y déroulent lui donnent une visibilité internationale.

Mais on ne capitaliserait pas aujourd'hui suffisamment sur ces éléments pour créer des parcours culturels alternatifs et contribuer, en particulier, au développement du tourisme.

Plusieurs leviers ont été envisagés lors de la concertation : favoriser le décloisonnement en invitant les institutions culturelles à réaliser des actions hors les murs, dans d'autres sites, dans des logiques de partenariats non culturels (acteurs du monde associatif, du secteur social, etc.), rendre plus visible et actif le patrimoine régional, engager des collaborations entre différentes régions sur un même projet...

Encourager la culture du projet européen

Le positionnement géographique très favorable - transfrontalier et transmaritime - de la région a été souligné par les participants qui le voient comme un réel atout. Cependant, certains ont pu affirmer que la "culture" du projet européen reste insuffisante : la participation aux réseaux transnationaux pourrait être développée.

En effet, la dimension de développement et d'innovation européenne (et internationale) des acteurs culturels et créatifs constituerait notamment un élément déterminant dans le potentiel d'innovation économique et sociale de la région.

La Région est aujourd'hui insuffisamment présente et volontariste sur la scène européenne. Une demande a émergé lors des échanges entre les participants pour qu'elle se positionne en tant que stratège et facilitateur à la fois pour identifier les opportunités et accompagner les structures artistiques et culturelles au niveau européen.

La Région pourrait aider à renforcer les acteurs et les territoires dans leur capacité d'innovation européenne, leur approche stratégique et leur capacité d'action (coopération, mise en réseau, etc.).

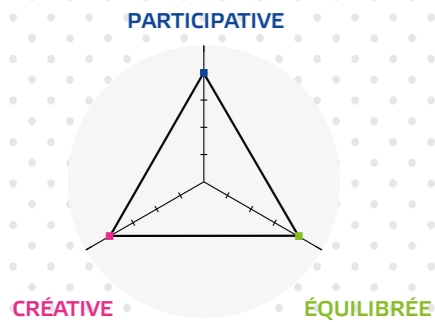
Il a ainsi été souvent proposé, lors de la concertation, que la collectivité régionale joue un rôle important sur ce plan pour être facilitatrice, donner de la visibilité aux opportunités à saisir et être incitatrice dans l'import et l'export des co-crétions et des artistes régionaux, nationaux et internationaux et la circulation des œuvres en et hors région.

Accentuer la visibilité de temps forts régionaux

Les participants ont souligné la nécessité de mieux soutenir et valoriser les temps forts existants de dimension départementale ou régionale.

Par ailleurs, il a été proposé de créer un nouveau "focus" national et un nouveau "focus" international pour valoriser la pertinence, la qualité, l'originalité de l'offre artistique et culturelle de la région.

METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE D'ATTRACTIVITÉ CULTURELLE RÉGIONALE



Description

- Organiser une concertation des acteurs artistiques, culturels, patrimoniaux, économiques, touristiques... afin de définir une stratégie commune en matière d'attractivité
- Créer un club d'ambassadeurs qui organise des temps de découverte des nouveaux équipements, expositions et autres événements

Objectifs

- Donner une image positive du territoire régional (offres artistiques et culturelles, dynamique de création...)
- Valoriser le patrimoine (artistique, historique, industriel, naturel...)

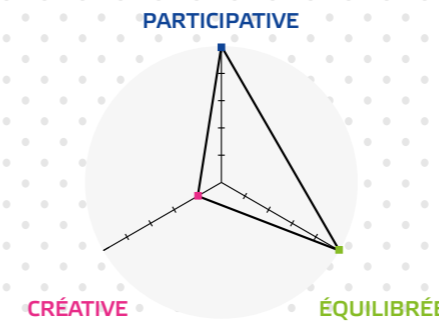
- Bénéficier des retombées économiques et touristiques

Conditions de réussite

- Développer les dimensions européenne et transfrontalière
- Faciliter la venue de projets hors région, toutes disciplines confondues et faciliter la diffusion des projets territoriaux et régionaux
- Étendre le partenariat existant avec la Fondation du Patrimoine à l'ensemble de la nouvelle région en ce qui concerne le patrimoine privé et le patrimoine public
- Création d'outils ad hoc de communication

PROPOSITION

PROMOTION DES CRÉATIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES RÉGIONALES



Description

- Création de "marques régionales thématiques" ou d'un "label culturel"
- Promotion de labels culturels régionaux
- Les territoires pourraient repérer, accompagner et valoriser les projets dans le but de faire reconnaître leur identité artistique et culturelle

Objectifs

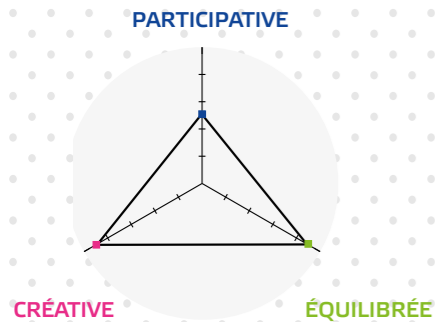
- Valoriser et rendre attractifs les territoires

Conditions de réussite

- Favoriser la coopération et une dynamique partenariale entre les acteurs locaux
- Disposer de personnes-ressources (médiation, filières scientifiques, histoire de l'art...)
- Adapter les aides régionales aux projets (selon les équipes artistiques, les territoires, les habitants)

PROPOSITION

BUREAU DE DÉVELOPPEMENT ARTISTIQUE INTERNATIONAL



Description

- Le tissage des liens de réciprocité avec les autres acteurs régionaux, nationaux et internationaux
- La mise en place d'un réseau et d'un outil d'échanges d'équipes artistiques et de pratiques (rencontres européennes et internationales...)
- La mobilisation qualitative des outils européens autour de pratiques pertinentes pouvant servir d'effet de levier sur le territoire
- La formation des acteurs culturels aux logiques de coopération, aux langues étrangères, etc.

Export

- Soutien à l'émergence et au montage de projets de coopération et de coproduction entre plusieurs partenaires et à l'échelle internationale
- Accompagnement individuel
- Organisation de temps forts pour les artistes (ex. : showcases)
- Financement, au sein des maisons de production, de résidences où collaborent les équipes artistiques locales et internationales

Import

- Défiscalisation des charges employeurs ou prise en charge pour les compagnies s'installant dans la région

Objectifs

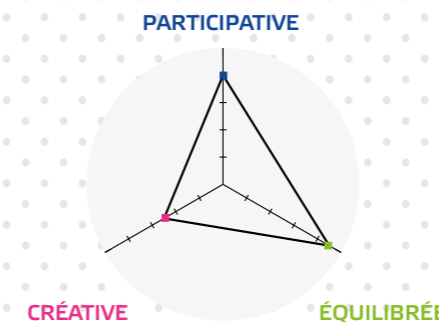
- Développer la mobilité des artistes locaux en France, en Europe et à l'international
- Attirer et accueillir des équipes artistiques sur le territoire régional
- Rencontre/partage entre équipes artistiques d'une même discipline ou de disciplines différentes

Conditions de réussite

- Instaurer des partenariats forts avec les autres bureaux exports et les réseaux identifiés en France et à l'international afin d'assurer la réciprocité, le suivi et l'accompagnement des échanges d'artistes étrangers ou d'autres régions
- Mise en place d'une expertise internationale au sein de la Région et d'un dispositif type "réseau des villes"
- S'appuyer sur les différents réseaux à l'étranger "Pas d'export sans import"
- Éviter d'associer systématiquement l'import avec l'événementiel

PROPOSITION

PARCOURS "CULTURE ET TOURISME"



Description

- Faciliter la diffusion d'œuvres dans les grands musées, équipements, bâtiments patrimoniaux ou sites touristiques de la région pour créer de nouveaux parcours touristiques et culturels
- Valoriser le patrimoine matériel et immatériel (tourisme de mémoire, tourisme littéraire, métiers d'art, relation à des lieux d'histoire ou de vie...)
- Organiser des temps forts autour de résidences d'artistes

Objectifs

- Mettre en valeur les territoires
- Créer des synergies entre le patrimoine et la création artistique

Conditions de réussite

- Mobiliser les intercommunalités
- Assurer leur promotion par le biais du Comité régional de tourisme
- Utiliser des outils numériques

PROPOSITION

The background is a solid green color with several overlapping, semi-transparent white curved lines that create a sense of motion or a stylized circular pattern.

3. RÉNOVER LA GOUVERNANCE TERRITORIALE ET CULTURELLE

3. RÉNOVER LA GOUVERNANCE TERRITORIALE ET CULTURELLE

Il existe des écosystèmes sectoriels, transectoriels et territoriaux qui réunissent des acteurs et des partenaires autour d'objectifs et d'intérêts communs et différents.

Renforcer leurs interactions au sein d'un écosystème régional pour susciter, fédérer et articuler l'offre culturelle est une responsabilité partagée entre collectivités et acteurs culturels. En effet, il ne s'agit pas de se faire concurrence mais d'articuler les actions de chacun dans une logique de co-construction et de travail en réseau.

Pour la plupart des participants, il s'agit aujourd'hui de dépasser la logique d'intention et de repenser le positionnement et la responsabilité des institutions de façon globale.

La Région pourrait être initiatrice de la co-construction entre territoires, entre acteurs culturels, entre filières, entre acteurs culturels et usagers de la culture...

Cela suppose à la fois de partager un cadre stratégique pour l'action culturelle, de structurer le travail en réseau et d'impulser une intelligence collective autour d'objectifs clairs et d'actions évalués sur une base partagée. Une gouvernance est à réinventer pour permettre une co-construction transversale, intersectorielle et pérenne à l'échelle de tout le territoire.

3.1. UNE CO-CONSTRUCTION INSTITUTIONNELLE PERMANENTE

cohérence des politiques territoriales (territoires-acteurs-collectivités) en faisant se rejoindre les "territoires artistiques" et les "territoires politiques" et en trouvant des voies de dialogue entre le local et l'aménagement régional, le rural et l'urbain.

3.1.1. Améliorer le dialogue stratégique institutionnel

Constats et défis

Il s'agit de penser globalement la politique culturelle régionale en tenant compte des spécificités territoriales et des compétences obligatoires des partenaires publics.

La culture est un enjeu politique et la politique culturelle, une compétence partagée entre l'État, la Région, les Départements et les autres collectivités. S'il conviendrait de rééquilibrer l'aménagement du territoire régional (équipements, lieux...) et d'harmoniser les propositions infrarégionales, les participants à la concertation ont insisté sur le fait que les territoires étaient complexes, spécifiques et avaient des besoins propres, voire étaient "autonomes".

Un nouveau binôme État-Région, qui porterait le leadership d'une politique culturelle régionale pour établir un Schéma de développement culturel a été proposé. Celui-ci devrait tenir compte des spécificités de chaque territoire pour permettre la mise en

COMMISSION CULTURE AU SEIN DE LA CONFÉRENCE TERRITORIALE DE L'ACTION PUBLIQUE (CTAP)

Description

- Réunir de façon pérenne et régulière les différentes collectivités territoriales et l'État sur le sujet spécifique de la culture

Objectifs

- Instituer une gouvernance culturelle régionale afin de coordonner les politiques culturelles menées par les différentes collectivités
- Définir une gouvernance pour une stratégie intégrée

Conditions de réussite

- Partage des objectifs et des enjeux par tous les participants
- Ouverture au secteur artistique, culturel et patrimonial

PROPOSITION

3.1.2. Repenser la relation de la Région avec les collectivités locales

Organiser la concertation sur les territoires par le dialogue entre niveaux local et régional

Pour les participants, il semble prioritaire d'établir des partenariats Région-collectivités locales pour la co-construction d'un projet artistique et culturel pour chaque territoire avec une grande variété d'acteurs à l'échelle des intercommunalités ou des bassins de vie et leur ouvrir les espaces de dialogue, de concertation et de gouvernance.

Les participants ont estimé que la Région est légitime dans un rôle d'accompagnement de ces démarches et de coordination des politiques publiques intervenant sur les territoires pour favoriser le décloisonnement entre les différents champs de compétence régionale : tourisme, social, économie, éducation... au profit d'un projet culturel global.

La Région doit être en capacité de faciliter l'expression d'une culture partagée et de changer de posture dans sa manière de financer et d'évaluer les projets culturels ancrés sur les territoires : elle doit être en capacité de suivre, sur le long terme, l'avancée des projets. La Région pourrait être pilote du renforcement des compétences techniques et ainsi susciter un volontarisme politique sur ces territoires dans la conduite de projets culturels.

RENFORCER L'INTERCONNAISSANCE ET HARMONISER LES POLITIQUES ENTRE LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Description

- Mettre en place une collaboration politique et technique renouvelée et régulière entre la Région et les collectivités locales

Objectifs

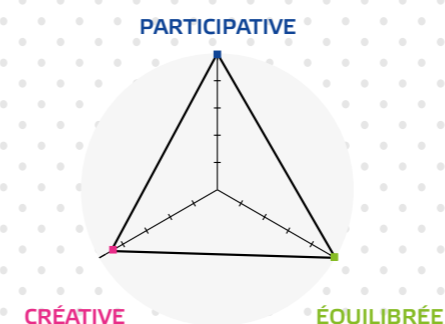
- Co-construire les politiques culturelles avec les territoires et les acteurs
- Améliorer la connaissance des projets par les partenaires financeurs

Conditions de réussite

- Mettre en place une structure relais, un "référént culturel" dans chaque territoire
- Associer les représentants des secteurs artistiques et culturels à l'élaboration des politiques
- Mettre en place des conventions multipartites avec les principaux financeurs
- Rencontrer les financeurs de chaque projet en un unique tour de table au moins une à deux fois par an

PROPOSITION

FORMATION DES ÉLUS



Description

- Former les élus municipaux, intercommunaux, départementaux et régionaux aux enjeux artistiques, culturels et patrimoniaux
- Entendre les témoignages/avis d'expériences positives par des bénéficiaires ou d'autres élus territoriaux

Objectifs

- Permettre à tous les élus territoriaux de mieux comprendre et d'appréhender les enjeux d'une politique culturelle transversale et globale (la triple dimension culturelle, économique et touristique est un point important pour l'ensemble du secteur culturel)

- Permettre à tous les acteurs artistiques de comprendre les politiques, les moyens et les contraintes des élus
- Créer les conditions de la confiance réciproque entre les élus, les acteurs artistiques et culturels et les habitants

Conditions de réussite

- Impliquer les élus
- Associer des "grands témoins"
- S'inscrire dans le long terme

PROPOSITION

3.2. CONFORTER L'INTELLIGENCE COLLECTIVE ET LA TRANSVERSALITÉ

Constats et défis

Accompagnement et volontarisme partagé

Les acteurs culturels et artistiques devraient être associés à la co-construction des politiques et de l'offre culturelle du territoire régional. Ils portent des projets artistiques et culturels qui leur permettent de suivre l'évolution des pratiques et des mutations des secteurs.

Il en est de même pour les pouvoirs publics, le monde associatif, l'éducation populaire qui devraient légitimement contribuer à l'intelligence collective, qui permet de dépasser "l'entre soi culturel" au profit de nouvelles postures fédératrices, et/ou transdisciplinaires.

Ceci nécessiterait à la fois de proposer des espaces réguliers de discussion à propos des projets, avec l'ensemble des acteurs et des habitants, et des temps d'échange sur les territoires. Ceci nécessiterait aussi d'endosser une responsabilité partagée concernant le développement de la culture pour tous, sur tous les territoires et sous toutes ses formes. Ceci ne peut se faire sans le partage ouvert d'une vision de long terme autour d'un projet commun et des enjeux de développement de l'offre culturelle, des enjeux propres à chaque territoire, des attentes des habitants...

En effet, l'intégration des habitants aux différentes phases d'un projet culturel fait, quant à elle, écho à leur position d'acteur de leur parcours culturels, qu'ils soient usagers ou praticiens.

Fédérer les acteurs et les lieux culturels

Il a été constaté que la concurrence entre les acteurs culturels peut pénaliser ces derniers dans leur structuration et parfois, dans le développement de leurs ambitions de mobilité nationale et internationale. Il est aussi constaté un certain découragement devant une politique publique culturelle d'uniformité de l'offre. Les logiques d'appels à projets peuvent déséquilibrer la cohérence d'un projet global.

Le développement de modes de coopération, de co-production entre acteurs apparaît alors nécessaire aujourd'hui. L'une des conditions de réussite proposée consiste à s'appuyer sur les lieux ressources du

territoire en développant de nouveaux partenariats entre certains lieux existants qui se croisent peu. La coopération économique, le partage de moyens et de compétences, la co-production sont également autant de voies pertinentes pour fédérer les acteurs artistiques et culturels. Mais ce sont aussi autant de solutions difficiles à mettre en place qu'il faut pouvoir soutenir et animer.

Il convient de trouver et de se doter d'outils adaptés : Comment faire se croiser les disciplines et se rencontrer les structures ? Comment favoriser la porosité entre les différents réseaux et secteurs ? Comment faciliter la rencontre et la co-création d'un projet artistique et culturel entre structures ? Comment financer des projets en réseau ?

3.2.1. Une ingénierie partenariale renforcée et une connaissance fine et partagée du territoire et de ses atouts culturels

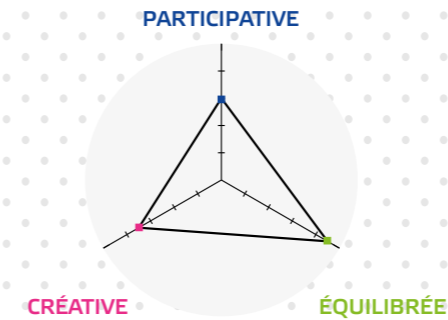
De manière récurrente, il a été souligné que le nouveau territoire régional, riche de sa diversité et de ses spécificités, implique une connaissance fine de chaque territoire, des différentes politiques locales. Il nécessite un dialogue permanent entre les différents secteurs et collectivités.

Pour les acteurs, un état des lieux objectif des politiques culturelles élaborées dans chacune des anciennes régions doit être mené au préalable afin d'identifier leurs complémentarités, d'améliorer leur transversalité et d'aboutir à un rééquilibrage territorial.

La connaissance du nouveau territoire régional permettra de nourrir les analyses pour le pilotage de la co-construction, du suivi puis de l'évaluation des politiques culturelles.

Par ailleurs, il conviendra de recenser l'offre culturelle régionale et d'assurer la diffusion de l'information.

CENTRE DE RESSOURCES OBSERVATION DES BESOINS ET DES PRATIQUES CULTURELLES TERRITORIALES



Description

- Réaliser un état des lieux objectif des différentes politiques culturelles et des données socio-économiques relatives aux filières
- Identifier les spécificités culturelles des territoires :
 - > établir un diagnostic de l'accès à la culture pour chaque territoire, pour connaître les attentes de la population et permettre la mise en place d'une offre culturelle plus pertinente
 - > mettre en place un baromètre des pratiques...
- Centraliser et diffuser l'information, créer des outils
 - Labelliser, valoriser, capitaliser les expériences et les bonnes pratiques
 - Observer, repérer les actions innovantes à l'échelle d'un territoire
 - Comparer et échanger avec les secteurs et les territoires hors région
 - Nourrir les analyses pour le pilotage, le suivi et l'évaluation des politiques culturelles (identification des dynamiques, faiblesses et enjeux)

Objectifs

- Permettre une connaissance fine des différentes politiques culturelles des collectivités (objectifs, dispositifs, types de financement

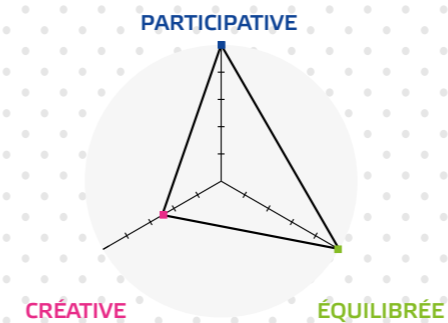
- déployés, bénéficiaires...) pour alimenter un dialogue permanent entre les acteurs publics et le secteur artistique et culturel
- Nourrir une stratégie régionale et des stratégies territoriales et sectorielles
- Orienter les décisions en matière de politique culturelle (transports, tarifs, résidences d'artistes, médiation culturelle, financements, communication...)
- Développer une connaissance plus fine et précise des besoins des habitants et des territoires

Conditions de réussite

- Identifier les acteurs culturels, structures partenaires et interlocuteurs locaux en charge de la mission sur le territoire donné (ville, agglomération, pays...)
- Créer les conditions d'une coordination efficace pour la mise en œuvre du projet (ex. chargé de mission spécifique, contact permanent entre les têtes de réseaux...)
- Permettre l'utilisation partagée et directe des données
- S'appuyer sur les outils numériques

PROPOSITION

CRÉATION D'UNE PLATEFORME D'INFORMATION (ANNUAIRE, CALENDRIER...)



Description

- Créer une plateforme numérique unique et décloisonnée
- Annuaire régional des acteurs culturels et des structures
 - Fédérer l'existant et mettre en place un annuaire transectoriel pouvant être modifié en ligne par chaque structure
 - Compléter la cartographie interactive
- Calendrier
 - Offrir une vision globale de la vie culturelle et artistique du territoire

Objectifs

- Améliorer l'information et la

- communication entre les acteurs et à destination des habitants
- Élargir et accroître la circulation des habitants en améliorant la visibilité des manifestations

Conditions de réussite

- Adapter le calendrier en fonction des territoires ou des thèmes
- Communiquer au niveau régional et local par le recensement sur le territoire des initiatives locales (via les réseaux sociaux, les plateformes collaboratives...)
- Assurer une information régulière et coordonnée

PROPOSITION

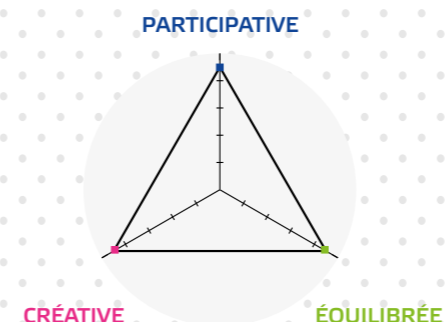
3.2.2. Accompagner et animer une stratégie de réseaux

La démarche de concertation a permis une meilleure connaissance des acteurs entre eux. De nombreux participants ont émis le souhait de pouvoir travailler en réseau. Il apparaît aujourd'hui nécessaire de coordonner le dialogue et la mise en réseau entre les acteurs pour une meilleure mutualisation des compétences et des moyens.



© L. Leleu / Région Hauts-de-France

RÉSEAU RÉGIONAL DE CRÉATION/DIFFUSION



Description

- Coopération entre les grandes structures culturelles régionales d'une part et les petites et moyennes structures d'autre part afin de faire circuler les artistes et les œuvres
- Proposer des réserves mutualisées (ex. : cinq points de réserves répartis sur l'ensemble du territoire régional et accueillant les collections)

Objectifs

- Favoriser la circulation concertée des œuvres en soutenant la diffusion sur les territoires, notamment l'itinérance ou les projets de diffusion portés par différents lieux (jumelage des offres)

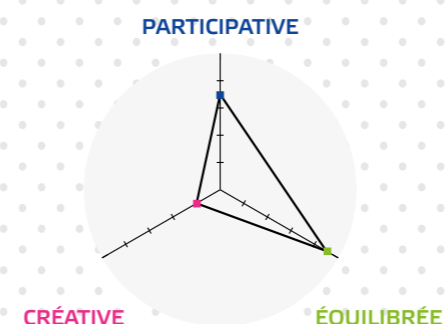
- Aider les territoires éloignés de la culture (géographiquement, socialement ou économiquement) à accueillir des œuvres et des projets artistiques
- Permettre aux lieux d'expositions d'échanger leurs œuvres avec d'autres lieux équivalents de la région

Conditions de réussite

- Systématiser les postes de chargé(e) de partenariats
- Inscrire dans les conventions d'objectifs des grandes structures culturelles régionales une exigence de partage avec les structures implantées sur les territoires plus enclavés
- Impliquer les artistes pour des résidences entre territoires

PROPOSITION

PROJETS PASSERELLES ENTRE TERRITOIRES



Description

- Mettre en contact des porteurs de projet partageant des objectifs similaires, sur des territoires différents, afin de favoriser la circulation des idées et pratiques.

Objectifs

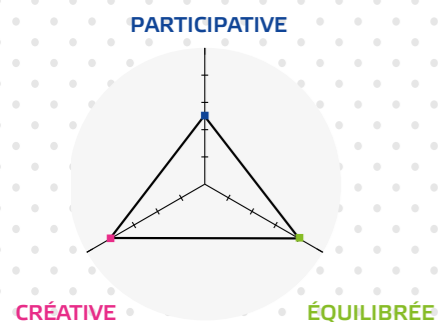
- Initier et animer une stratégie de mise en réseau des porteurs de projets similaires sur des territoires différents
- Renforcer le maillage territorial
- Mutualiser les moyens entre territoires
- Accroître la visibilité des projets

Conditions de réussite

- Coordination et expertise de la part de la Région
- Aide financière partagée pour le projet (Villes, Intercommunalités, Départements, Région, DRAC, mécénat)
- Soutien au regroupement d'acteurs (artistes, opérateurs, enseignants...) entre les différents territoires de la région.
- Labellisation du projet (identification territoriale et valorisation)

PROPOSITION

SOUTIEN AUX PROJETS ENTRE ENTREPRISES ET ACTEURS ARTISTIQUES ET CULTURELS



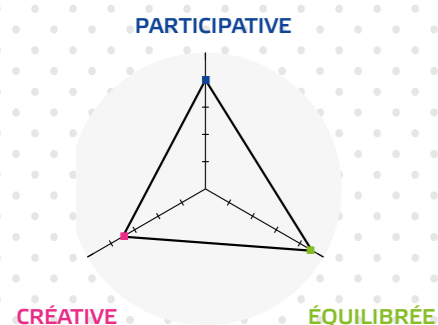
- **Description**
 - Créer un fonds de soutien aux projets entre les entreprises et les acteurs artistiques et culturels
- **Objectifs**
 - Initier des synergies entre le monde économique et le monde culturel
 - Faire émerger des projets innovants et de nouveaux modes de financements

PROPOSITION

3.2.3. Pour une approche transectorielle et transdisciplinaire des pouvoirs publics et des acteurs

Les politiques culturelles doivent se penser de manière transversale et nécessitent aujourd'hui un décloisonnement et une coopération intersectorielle. Une telle coopération est un facteur fort d'innovation. Les participants se sont accordés sur le fait que la Région est légitime dans un rôle d'accompagnement de ces démarches et de coordination des politiques publiques intervenant sur les territoires pour favoriser le décloisonnement entre les différents champs de compétences régionales (tourisme, social, économie, éducation).

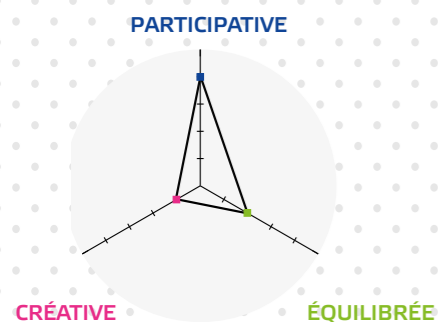
CRÉER UN RÉSEAU D'ACCOMPAGNEMENT AMATEUR/PROFESSIONNEL



- **Description**
 - Activer les transferts de compétences de professionnel à amateur via des temps d'échange, de réflexion ou des stages/sessions à l'échelle de chaque territoire
 - Accompagner les projets de pratiques collectives impliquant des amateurs, notamment en lien avec les conservatoires, les universités et le secteur associatif
 - Journées ou stages menés par personnalités nationales ou internationales ouverts aux professionnels et aux amateurs (notamment des sessions jeune public et en classes conservatoires)
- **Objectifs**
 - Rapprocher les mondes amateur et professionnel sur un territoire donné
- **Conditions de réussite**
 - Collaborer avec les structures de formation, d'enseignement et les centres socio-culturels
 - Choisir les projets à soutenir en fonction de leur capacité de coopération

PROPOSITION

MISSION DE COORDINATION DES RÉSEAUX SECTORIELS ET TERRITORIAUX



Description

- Créer une mission de coordination des structures-relais contractualisée avec la Région
- Repérer, informer et valoriser les projets
- Organiser des réunions intersectorielles en s'appuyant sur les réseaux existants pour générer de nouvelles rencontres artistiques et culturelles interdisciplinaires (artistes régionaux, acteurs des domaines social, économique, éducatif, de la recherche ...)
- Favoriser des rencontres interprofessionnelles mobilisant et invitant les acteurs culturels d'autres régions pour créer de l'interconnaissance
- Organiser des salons de projets ciblés par envergures et thèmes

Objectifs

- Favoriser la diffusion des pratiques permettant l'émergence, le développement et la coordination des réseaux (ressources, identification, méthodologie...)

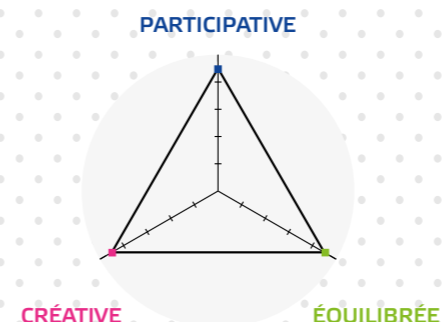
- Croiser les enjeux artistiques, culturels, éducatifs et sociétaux
- Susciter des rencontres intersectorielles des réseaux existants afin de faire émerger des projets collectifs
- Maillage et rapprochement des acteurs

Conditions de réussite

- État des lieux préalable et identification des têtes de réseaux, de leurs modes de gouvernance et d'animation
- Décloisonnement et pilotage transversal qui implique tous les acteurs
- Représentativité sectorielle
- Renforcement de coopérations transversales entre les services de chaque institution (économie, économie sociale et solidaire, innovation, numérique, formation, aménagement du territoire, développement durable, jeunesse, éducation, santé, etc.)
- Présence d'élus de différents territoires
- Amplifier la communication
- Mutualisation des moyens

PROPOSITION

RUCHES



Description

- Lieux supports et lieux de vie permettant de développer des projets multidisciplinaires et multipartenaires qui associeraient des équipes artistiques, des acteurs culturels et sociaux, les habitants
- Susciter des rencontres avec d'autres groupes d'acteurs, développer des formes inattendues, Contribuer à l'ouverture et encourager la curiosité.

Objectifs

- Faire émerger des projets pluridisciplinaires et multipartenaires au sein de lieux supports pour créer du lien social (inciter et soutenir des "Maisons folies régionales")

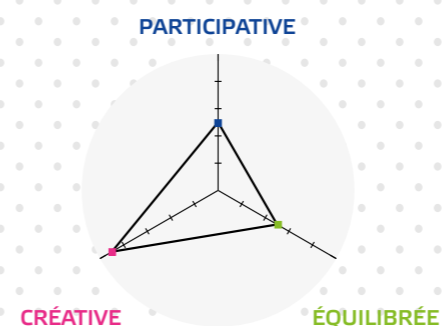
- Permettre le décloisonnement des pratiques et l'accompagnement conjoint entre professionnels et amateurs

Conditions de réussite

- Recenser les besoins et identifier les lieux intermédiaires déjà existants
- Collaboration entre les lieux intermédiaires et les lieux labellisés
- Mise en place d'une ingénierie locale de projet
- Participation active des parties prenantes dès la conception du projet
- Volonté politique locale sur le long terme
- Favoriser les croisements entre artistes régionaux, nationaux et internationaux

PROPOSITION

MÉDIATEURS TRANSECTORIELS



Description

- Construire et développer des passerelles entre les chargés de médiation des structures culturelles et ceux des différentes structures associatives ou privées non culturelles (entreprises, CCAS, agences Pôle Emploi, établissements de santé...)
- via des créations et des projets participatifs

Objectifs

- Générer une approche transsectorielle entre les structures artistiques et culturelles et les autres secteurs (entreprises,

- CCAS, établissements de santé...)
- Activer les échanges de savoir-faire et enrichir les pratiques professionnelles

Conditions de réussite

- Former les médiateurs
- Mise en œuvre d'une "école régionale de la médiation" : animation de "communautés d'intérêt" pour la médiation et le partage des savoirs faisant participer divers publics (familles, jeunes, entrepreneurs, étudiants...)
- Généraliser la médiation aux autres métiers d'une structure culturelle

PROPOSITION

The background of the slide is a solid green color. It features several large, overlapping, semi-transparent white curved lines that create a sense of motion and depth. These lines are arranged in a way that suggests a circular or spiral pattern, with some lines curving from the top right towards the bottom left, and others curving from the top left towards the bottom right.

4. UNE RELATION PARTENARIALE AGILE ENTRE LA RÉGION ET LES ACTEURS

4. UNE RELATION PARTENARIALE AGILE ENTRE LA RÉGION ET LES ACTEURS

Constats et défis

Les participants ont jugé les dispositifs d'aides de la Région contraignants, parfois même inadéquats, pour plusieurs raisons : la gestion des demandes, les différentes échelles de financement, une certaine lourdeur administrative, des procédures complexes et chronophages.

La Région doit être en mesure de proposer des dispositifs d'aides légers et lisibles, des procédures d'accès aux aides simplifiées, flexibles et permettant d'être ajustés selon les besoins.

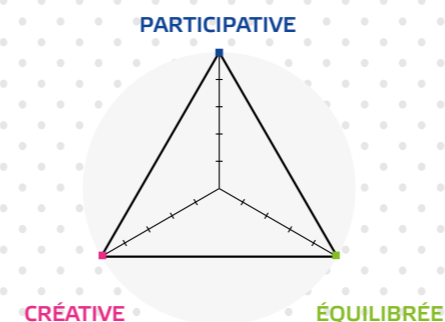
Les participants ont également largement souligné la nécessité de sécuriser temporellement et financièrement leur relation avec la Région à travers des conventions d'objectifs et de moyens. Ce travail vers un conventionnement constituerait l'occasion de trouver des objectifs, des moyens et des critères d'évaluation pertinents, partagés et co-construits.

Par ailleurs, tous les participants se sont accordés sur la nécessité pour la Région de quitter une position d'opérateur culturel au profit d'un rôle de stratège, de relais et de facilitateur.

Les besoins en ingénierie, notamment des plus petites structures ou des territoires peu dotés en termes d'expertise, ont été très souvent exprimés.

Enfin, l'un des enjeux prégnants pour les participants à la concertation est de renforcer la transversalité des politiques régionales et des politiques publiques des autres collectivités en faveur de la culture.

CONVENTION PLURIANNUELLES AVEC LES ACTEURS ARTISTIQUES ET CULTURELS



Description

- Mettre en place des conventions pluriannuelles avec les acteurs artistiques et culturels

Objectifs

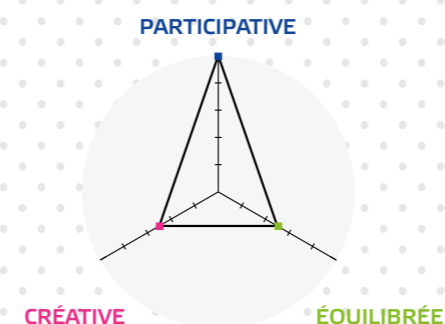
- Sécuriser les projets artistiques et culturels associatifs et interassociatifs sur la base d'objectifs partagés
- Assurer une vision de long terme et une pérennité des actions

Conditions de réussite

- Accompagnement technique par les services de la Région : diagnostics partagés, coordination des territoires, des acteurs et élus
- Envisager des conventions multipartites

PROPOSITION

CONVENTION CULTURELLE TERRITORIALE



Description

- Conventions de projets entre la Région, les équipes artistiques et culturelles et les territoires

Objectifs

- Établir des stratégies infrarégionales multipartites avec les territoires et les acteurs

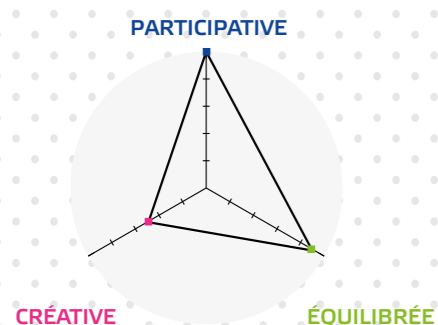
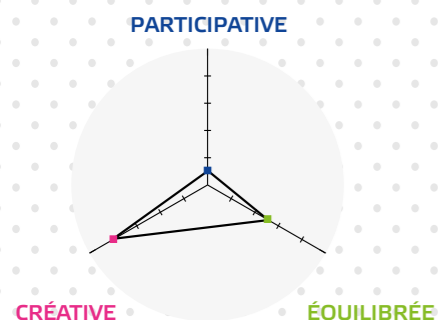
Conditions de réussite

- Établir un diagnostic des territoires (équipements publics, contexte économique, social, besoins)
- Mettre en place un réseau de personnes ressources ou relais dans les territoires pour une assistance technique et artistique (ingénierie de projet)

- Conventionner sur 3 ans minimum avec accord entre les acteurs et les financeurs sur les objectifs, les moyens et l'évaluation selon des critères qualitatifs et quantitatifs
- Repenser, stabiliser et uniformiser/simplifier les dispositifs pour créer des projets culturels territoriaux dans la durée
- Renouveler la relation avec la population et les différents partenaires, notamment sur deux volets : les offres de spectacle (création, diffusion) et les pratiques artistiques avec tous les acteurs culturels du territoire (associations, médiathèques, écoles, collèges, lycées, écoles de musique...)

PROPOSITION

OPTIMISER LES RELATIONS ADMINISTRATIVES ENTRE LA RÉGION ET LES ACTEURS (MONTAGE, SUIVI ET ÉVALUATION)



Description

- Développer les subventions de fonctionnement : opérer un changement de modèle, avec limitation des appels à projet au profit de contrat de long terme (contrat de 6 ans avec objectifs, subvention-enveloppe, et clause de révision à 3 ans)
- Aide au montage de dossier, suivi des paiements, compréhension des conditions d'éligibilité aux appels à projets
- Règlement financier révisé, adapté, mieux partagé et stabilisé
- Mise en place d'échéanciers de paiement pour une meilleure visibilité des versements (conforter la trésorerie)

Objectifs

- Décloisonner et rendre plus souples, accessibles et lisibles les dispositifs régionaux
- Adapter les cadres d'intervention aux acteurs (simplification administrative)

Conditions de réussite

Expertise et conseil de la Région

- La Région comme relais ressource auprès des porteurs de projets (accompagnement)
- Un travail transversal entre les différentes directions régionales (direction de la culture, de la formation, du développement économique,...) est indispensable pour considérer les projets dans une approche globale.
- Soutien et accompagnement graduel en partant du projet pour aller vers un accompagnement plus généralisé
- Temps collectifs (exposés de 3 minutes permettant de présenter

globalement l'ensemble des offres avant l'ouverture des dossiers) et temps individuels d'échange avec les services régionaux pour préparer et échanger sur les projets (explicitation des critères de sélection au vu des orientations politiques, appui au fonctionnement et au positionnement...)

Co-construire les dossiers de demandes et les critères d'évaluations.

- Évaluer les politiques publiques, privilégier le qualitatif au quantitatif, évaluer le processus
- Adaptation des critères de sélections de manière à favoriser l'émergence de nouvelles propositions

La Région pourra proposer des outils simplificateurs :

simplification des demandes de subventions, harmonisation des informations liées aux demandes de fonctionnement, numérisation des processus d'échange, dépôt en ligne simplifié, boîtes de dépôts des dossiers administratifs...

- Faciliter les possibilités juridiques (ex. : favoriser la présence d'apprentis, de doctorants pour expérimenter...)
- Permettre une plus grande souplesse quant aux types de structures éligibles

Il a été proposé de ne pas sectoriser les dispositifs par filière mais de mettre en place des dispositifs communs à l'ensemble du secteur artistique et culturel (ex. : programme blanc de l'ANR (Agence nationale de la recherche)). Dans un même temps, il a été mis en avant que si cette approche permet la transversalité, elle ne permet pas de prendre en compte les spécificités de chaque filière.

PROPOSITION

ANNEXE : ÉTAPES ET OUTILS DE LA CONCERTATION

Phase 1

RÉGION CRÉATIVE
INNOVATION ET EXPÉRIMENTATION

PRISE DE POSITION
Comment envisagez-vous cette thématique?

NOM

RÉGION PARTICIPATIVE
CO-CONSTRUCTION DES POLITIQUES
ET DE L'OFFRE CULTURELLE

CONSTATS

- Pas assez de mobilisation des acteurs et des habitants
- Plus de concertation entre les partenaires publics
- Manque d'identification des orientations des partenaires publics
- Une Région qui veut jouer pleinement son rôle

AUTRES CONSTATS

Cette première étape a permis à chacun d'exprimer son point de vue et de s'approprier la thématique. Le partage de la prise de position a été un moment riche en échanges.

Les échanges sur les constats ont permis l'expression des attentes et une meilleure compréhension du contexte, chaque participant apportant son regard.

Phase 2

PHASE 2
LIEU

CO-CONSTRUCTION DES POLITIQUES
ET DE L'OFFRE CULTURELLE

NOM DE L'IDÉE

DESCRIPTION DE L'IDÉE

il convient de prendre en compte la spécificité des territoires et de mettre en cohérence les politiques territoriales (territoires-acteurs-collectivités)

PHASE 2
LIEU

CO-CONSTRUCTION DES POLITIQUES
ET DE L'OFFRE CULTURELLE

NOM DE L'IDÉE

PRÉCISIONS
En sous-groupe, précisez l'idée si besoin

OU?

COMMENT?

DANS QUEL BUT?

CONDITIONS DE RÉUSSITE
Résumez les éléments incontournables à prendre en compte pour réaliser cette idée. Que faut-il mettre en place pour faciliter : Le travail des opérateurs? L'utilisation par les usagers?

ACCOMPAGNATEUR

RÔLE DE LA RÉGION
Quelle implication dans cette problématique? Placer un marqueur dans le triangle pour indiquer la position à prendre.

OPÉRATEUR FINANCEUR

Les participants ont eu à leur disposition toutes les idées proposées lors de la phase 1. Ils ont eu à choisir 4 idées ou groupes d'idées.

Cette étape a permis de donner les conditions de mise en pratique de ou des idées choisies : approche, conditions de réussite estimées et rôle de la Région.

Phase 3

RÉGION CRÉATIVE
INNOVATION ET EXPÉRIMENTATION

QUESTION
Quelles sont les questions que vous souhaitez débattre autour de cette thématique?

DÉFI COLLECTIF
Comment cette question s'intègre à notre thématique? Quel défi cette question révèle et soumet au collectif?

RÉGION CRÉATIVE
INNOVATION ET EXPÉRIMENTATION

NOM DE L'IDÉE :
Quelle solution pourrait répondre aux questions soulevées par la problématique ?

DESCRIPTION

Ce moment a consisté à dresser ensemble une liste de défis qui se posent face aux constats partagés et formulés collectivement

De manière individuelle, dans un premier temps, les participants ont proposé des solutions aux constats/défis évoqués. Puis un échange a permis de regrouper et de nommer l'idée qui devient ainsi celle de la table ronde.

OPTIMISATION DES DÉPENSES

Les métiers de la culture doivent être qualifiés. Les moyens donnés doivent être optimisés et mutualisés d'autant plus dans les milieux ruraux. Un poste pour plusieurs idées et un seul public. Optimisation et pérennité des actions. Faire plus avec des moyens identiques implique la nécessité d'être innovant, de fusionner ou de mettre en commun les moyens des associations. La collaboration de plusieurs structures différentes au sein d'une structure unique, chacun gardant son identité, pourrait permettre la mise en commun (ex. embauche d'un permanent pour plusieurs structures), cela implique une visibilité des financements (ex par des Conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens) sur plusieurs années.

CONDITIONS DE RÉUSSITE

DUPLIENQUE ISSEM DIEBUS ACCIDERAT MALIUM. QUOD ET THEOPHILUM INCONTUM ATRIX INTERCEPERAT CASUS, ET SERENIANUS DIGNUS EXSECRATIONE CUNCTORUM. INNOXIUS, MODO NON RECLAMANTE PUBLICO VIGORE, DISCESSIT.

QUAM OB REM ID PRIMAM VIDEAMUS, SI PLACET. QUATENUS AMOR IN AMICITIA PRO- GREDI DEBEAT. NUMQUE SI COROLANO HABUIT AMICOS, FERRE CONTRA PATRIAM ARMA ILLI CUM COROLANO DEBERUNT? NUM VECELLINUM AMICI REGNUM ADPE- TENTEM, NUM MAELIUM DEBERUNT USARE?

SED SI ILLE HAC TAM EXMIA FORTUNA PROPTER UTILITATEM REI PUBLICAE FRU NON PROPRIAT, UT DANNA ILLA CONSPIAT, QUID EQO SENATOR, FACERE DEBEO, QUAM ETIAMSI ILLE ALIUD VELLE, REI PUBLICAE CONSULERE OPORTERET?

Les participants ont travaillé sur le matériau synthétisé produit lors de la phase 2.

NOM DE L'IDÉE

ÉVALUATION
La Région a-t-elle une priorité? Comment cette idée s'intègre-t-elle à notre thématique? En sous-groupe, votez l'idée. À la fin de la concertation, votez l'idée que vous souhaitez mettre en œuvre.

ARGUMENTAIRE
En sous-groupe, qualifiez la proposition pour répondre aux enjeux suivants. Comment cette idée contribue-t-elle à notre thématique? Comment cette idée permet-elle d'atteindre les objectifs de la concertation? Comment cette idée permet-elle de répondre à nos enjeux? Comment cette idée permet-elle de répondre à nos enjeux? Comment cette idée permet-elle de répondre à nos enjeux?

POSITIONNEMENT
En sous-groupe, placez votre proposition dans le triangle. Comment cette idée permet-elle d'atteindre les objectifs de la concertation?

VOTE

Chaque proposition a été relue et qualifiée en fonction d'enjeux importants pour la Région (accès des habitants à la culture, développement de synergies, attractivité pour le territoire...). Les participants ont alors pu prioriser les propositions grâce à un vote.

LA RÉGION REMERCIÉ POUR LEUR PARTICIPATION

50° nord - Réseau transfrontalier d'art contemporain / 9-9 bis - Métaphore / Abbaye royale de Saint-Riquier - Baie de Somme, Centre culturel de rencontre / Académie Charles Cros / Académie des Sciences, arts et lettres d'Amiens / ACAP Pôle image Picardie / Aced Metallia / ACSV - Théâtre du Maraudeur / Actes-Pro / Actions Loisirs Jeunes / ADAMA - Association pour le développement des activités musicales dans l'Aisne / AFDAS - Assurance Formation des Activités du Spectacle / Agence pour le picard / Agglomération Maubeuge Val de Sambre / ALFPH - Association Lilloise pour Favoriser la Participation des Habitants / Amiens Métropole / ANRAT - Association Nationale de Recherche et d'Action Théâtrale / ARA - Autour des Rythmes Actuels / ARCHIPOP / Archives de Dunkerque - Centre de la mémoire / Archives municipales d'Abbeville / AREFEP - Actions Ressources pour l'Emploi, la Formation et l'Éducation Permanente / Art Point M / Art Zoyd / Artconnexion / Artothèque de l'Aisne / ASCA - Association culturelle de Beauvais - L'Ouvre-Boîte / Association Accordé Opale / Association Achteure / Association AI Ratruche / Association Alfred Manessier / Association Avenir Enfance / Association Camille et Paul Claudel / Association Cardan / Association Culture à la ferme / Association Culturelle Tourquennoise / Association des Amis de Monique Rozanes / Association des Amis des temples de Château-Thierry et Monneaux / Association des Amis du Château de Ham / Association des Éditeurs indépendants / Association Down the Moon / Association Hors Cadre / Association Pavillon Jacques de Manse / Association pour la Sauvegarde de la Sucrerie de Francières / Association pour la sauvegarde du Baliseur SOMME II / Association pour le rayonnement du violoncelle / Association Quanta / Association Sous l'Opalétuvier / Association Valentin Haüy / Atelier 2 Arts Plastiques / Atelier du Livre d'art et de l'Estampe - Imprimerie nationale / Axe Culture / Baie de Somme 3 Vallées / Ballet du Nord - Centre chorégraphique national / Berzyk Festival / Bibliothèques d'Abbeville / Bibliothèque départementale de la Somme / Bibliothèque municipale de Senlis / Bibliothèques d'Amiens Métropole / Bibliothèques de Dunkerque / Bibliothèques de l'Université de Picardie Jules Verne / CAAP - Comité des Artistes-Auteurs Plasticiens / Cellofan / Centre André François / Centre André Malraux / Centre Antoine-Viveneil / Centre culturel de Tergnier / Centre culturel Léo Lagrange / Centre d'arts plastiques et visuels / Centre de Cultures et de Ressources de Lizières / Centre de Mémoire et d'Histoire - Somme Résistance et Déportation / Centre Historique Minier de Lewarde / Centre régional des Lettres et du Livre Nord - Pas de Calais / Centre régional du Livre et de la Lecture Picardie / Centre Social et Culturel d'Étouvie / Centre Socio-culturel de Fourmies / CFDT Picardie / CGT Picardie / CHANSEM - Chanson Expression Musique / Châteaux et domaines de Compiègne et de Blérancourt / Cie 2L / Cie A Petits Pas / Cie A Vrai Dire / Cie ALIS / Cie Amuseon / Cie Appel d'air / Cie Art Tout Chaud / Cie Art Track / Cie Au Fil du Temps et des Saisons / Cie Avec Vue sur la Mer / Cie Ces Champs Sont Là / Cie Correspondances / Cie de l'Embarcadé / Cie de la Cyrène / Cie de la Yole / Cie de l'Arcade / Cie de L'Embellie / Cie de l'Interlock / Cie de l'Oiseau Mouche / Cie des Docks / Cie Des Petits Pas dans les Grands / Cie du Berger / Cie du Zieu / Cie Esprit de la Forge / Cie Fabrique de Théâtre / Cie Franche Connexion / Cie Franchement, tu / Cie Gilles Amiot / Cie Hendrick Van Der Zee / Cie ISIS / Cie La Lune qui gronde / Cie Le Tour du Cadran / Cie L'Echappée / Cie Les Ben'Arts / Cie Les Fous à réAction (associés) / Cie Maskantète / Cie Myriam Dooge / Cie Pic'Art Théâtre / Cie Regarde Eva / Cie Sens Ascensionnels / Cie Tchoubenkauff / Cie Zapof / Ciné Rural 60 / Ciné-Jeune de l'Aisne / Cinélique Nord-Pas de Calais / Ciné Saint-Leu / Cinéma Jeanne d'Arc / C'interscribo / Cirque Jules Verne - Pôle national Cirque et Arts de la Rue / Cirqu'en cavale / Cité Carter / Cité Nature / Cité Philo / Club Léo Lagrange d'Hergnies / Colères du Présent / Collectif Abracadà'Art / Collectif Jeune Public / Collectif La Forge / Collectif Renart / Collectif Superamas / Comédie de Picardie / Communauté d'agglomération de La Porte du Hainaut / Communauté d'agglomération de Saint-Omer / Communauté de communes Cœur de l'Avesnois / Communauté de communes de la Thiérache du Centre / Communauté de communes des Deux Vallées / Communauté de communes des Pays d'Oise et d'Halatte / Communauté de communes des Vallons d'Anizy / Communauté de communes du Montreuillois / Communauté de communes du Pays de Mormal / Communauté de communes du Pays de Valois / Communauté de communes du Pays des Sources / Communauté de communes du Pays Solesmois / Communauté de communes du Plateau Picard / Communauté de communes du Sud-Ouest du Calais / Communauté de communes du Val de l'Ailette / Communauté de communes du Val de Nièvre / Communauté de communes Mer et Terres d'Opale / Communauté de communes Picardie Verte / Communauté urbaine de Dunkerque / Conseil départemental de la Somme / Conseil départemental de l'Aisne / Conseil départemental de l'Oise / Conseil départemental du Nord / Conseil départemental du Pas-de-Calais / Conseil technique de l'Orgue de Fère-en-Tardenois / Conservatoire de Dunkerque / Conservatoire de Tourcoing / Cours toujours Editions / CRESS - Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Nord-Pas de Calais - Picardie / CRIC - Collectif des Réseaux Insertion Culture / Culture Commune - Scène Nationale du Bassin minier du Pas-de-Calais / Culture et Flonflons Flandres / De la Suite dans les Images / Délégation Académique à l'Action Culturelle - Académie de Lille / Detournement / Di Dou Da / Diaphane - Pôle photographique en Picardie / Droit de cité / Dynamo / Ecole d'art de Douai / Ecole d'Art de Saint-Omer / Ecole d'art de Beauvais / Ecole d'Art du Calais / Ecole de musique de Marcoing / Ecomusée de l'Avesnois / Editions Henry / Entrez dans l'Aronde / ESÀ - Ecole Supérieure d'Art du Nord-Pas de Calais / ESMD - Ecole Supérieure Musique et Danse Nord de France / Espace 36 - Association d'Art contemporain / Espace Athéna / Espace Croisé, centre d'art contemporain / Espace culturel du parc / Espace culturel Robert Hossein / Espace Pasolini / Espace Ponthieu-Marquenterre - Cinéma Le Cyrano / Euphonie / Fabrique de Théâtre / Fédération Nord-Pas de Calais de l'Union des Fanfares de France / Féron'Arts / Festival des Forêts / Festival d'Hardelot / Festival international du film d'Amiens / Festival Jazz'itudes / Festival Jean de La Fontaine / Festival Les Pianos Folies du Touquet / Festival Pic'Arts / Festival Rock en Stock / Festival Théâtral de Coye-la-Forêt / Filage / Fondation du Patrimoine / Fondation Francis / Fondation Hopale / Fonds Roberto Cimetta / Forum Antique de Bavay / Forum départemental des Sciences / FRAC Nord-Pas de Calais / FRAC Picardie / FRAM Nord-Pas de Calais / Fructose / GRECB - Groupe de Recherches et d'Études de la Céramique du Beauvais / Groupe A - Coopérative culturelle / H du siège / Harpe en Avesnois / Heure Exquise / Historial de la Grande Guerre / Hors Cadre - Galerie associative de Beauvais / Idem+arts / Interleukin / Jazz-Club de Dunkerque / Jeunesses Musicales de France Nord-Pas de Calais / JOKE / KRAFT / La BIC - La Brigade d'Intervention Culturelle / La Biscuiterie / La Brasserie d'Art / La Briqueterie / La Briquette Bleue / La Cave aux poètes / La Chambre d'Eau / La Chapelle des Flandres / La Chartreuse de Neuville / La Clef des Chants / La Comédie de Béthune / La Condition Publique / La Fabrique / La Faïencerie / La Générale d'Imaginaire / La Halle aux sucres - Learning center / La Lune des Pirates / La Maison / La Malterie / La Manekine / La Musicale de Clermont de l'Oise / La note bleue / La Rose des Vents / La Scyrendale / La Tulipe / L'Aéronef / L'Amicale de Production / LAPAS - L'Association des Professionnels de l'Administration du Spectacle / Latitudes contemporaines / Le Bateau feu, Scène nationale de Dunkerque / Le Boulon, Centre National des Arts de la Rue / Le Brueghel / Le Château Coquelle / Le Cirque du bout du monde / Le Courrier Picard / Le Familistère de Guise / Le Fresnoy / Le Grand Bleu / Le Grand Mix / Le Guetteur / Le Gymnase - Centre de Développement Chorégraphique / Le Mail - Scène culturelle de Soissons / Le Manège - Scène nationale de Maubeuge / Le Mouvement associatif Nord-Pas de Calais-Picardie / Le Nautilys / Le Non-Lieu / Le Palace / Le Patch - Pôle régional des musiques actuelles en Picardie / Le Phénix, Scène nationale de Valenciennes / Le Prato, Pôle national des Arts du Cirque / Le Tas de Sable - Ches Panses Vertes - Centre de Développement des Arts de la Marionnette / Le Zepelin - Cie Les Voyageurs / L'échangeur - Centre de Développement Chorégraphique / L'Entorse / Les 4 Ecluses / Les Amis du Vieux Verneuil / Les Ateliers de la Halle / Les Caves à musique de Tergnier / Les Malins Plaisirs / Les Nuits Secrètes / Lib'raire - Association des libraires indépendants du Nord-Pas de Calais / Ligue de l'enseignement / LIKE / Lille 3000 / L'inventaire / Littérature, etc. / Loisirs et Traditions de France / Lycée La Hotoie / Maison de la Culture d'Amiens / Maison de la Poésie / Maison de l'Architecture et de la Ville du Nord-Pas de Calais / Maison des artistes / MAL - Maison des Arts et des Loisirs de Laon / MCL - Maison de la Culture et des Loisirs de Gauchy / Médiathèque Jean Macé - Château-Thierry / MEL - Métropole Européenne de Lille / Métropole-Art / MIEL - Médiation Insertion Education par le Livre / Mission Bassin Minier / Movimiento Théâtre / MUba Eugène Leroy - Musée des Beaux-Arts de Tourcoing / MUDDO - Musée de l'Oise / Musée Boucher-de-Perthes / Musée de Crécy-en-Ponthieu / Musée de la Céramique de Desvres / Musée de Picardie / Musée des Papillons / Musée d'histoire naturelle de Lille / Musée du Louvre-Lens / Musées d'Amiens / Musées de Saint-Omer / Musique en Roue Libre / Office culturel de Compiègne / Office de tourisme d'Arras / Office de tourisme de Compiègne / Office de tourisme de Quend Plage / Office de tourisme de Rue / Office de tourisme de Senlis / Ombelliscience / OMCE - Office Municipal Culturel et Événementiel de Nogent-Sur-Oise / Opéra de Lille / Opus 62 / Orchestre de Douai / Orchestre National de Lille / Orchestre de Picardie / OS'ER Formation / Otema Production / Parc Jean-Jacques Rousseau - Centre Culturel de rencontre / Patrimoine vivant / Pays des Moulins de Flandre / Pays Santerre Haute Somme / PETR-UCCSA - Union des Communautés de communes du Sud de l'Aisne / Picardie For Ever / Pictanovo / PIL - Plateforme Interprofessionnelle du Livre / Planète Sciences Picardie / Pôle culturel Pharos-Casino - Arras / Printemps Culturel Valenciennois / Ravet-Anceau Editions / Relais Culture Europe / Rencontres Audiovisuelles / Rencontres musicales en Artois / Réseau Canopé - Académie d'Amiens / Réseau Proscitec / Réseau Raoul / Rétro-Vision en Tardenois / Rollmops Théâtre / Rubika - Institut supérieur de Design / Sacem - Société des Auteurs, Compositeurs et Éditeurs de Musique / Scènes Mitoyennes / Secteur 7 - Centre chorégraphique et cultures urbaines de Maubeuge / Sipayat Editions / SIRA - Syndicat Intercommunal de la Région d'Arleux / Société académique de Saint-Quentin / Sostenuto / Studio 43 / Syndicat Mixte du Montreuillois / Tandem - Scène nationale / Teknè - Groupe de théâtre / Théâtre Charnière / Théâtre de Chambre - 232U / Théâtre de la Découverte - La Verrière / Théâtre de la Mascara / Théâtre de la Ramée / Théâtre de l'Aventure / Théâtre de l'Orage / Théâtre d'Oklahoma / Théâtre du Beauvais / Théâtre du Bimberlot / Théâtre du Pressoir / Théâtre du Prisme / Théâtre Louis Richard / Théâtre Massenet / Théâtre Octobre / Théâtres de Compiègne - Espace Jean Legendre - Théâtre impérial / Thiérache Diffusion / Transport Culturel Fluvial / Travail et Culture - TEC/CRIAC / Université de Lille 1 / Université de Lille 3 / URACEN - Union Régionale des Associations Culturelles et Éducatives / V.O en Soissonnais / Vagusement Compétitifs / Valenciennes Métropole / Village des Métiers d'Antan et Musée Motobécane / Ville d'Abbeville / Ville d'Arras / Ville d'Aulnoy-Aymeries / Ville d'Avion / Ville de Beauvais / Ville de Bernaville / Ville de Cernoy / Ville de Château-Thierry / Ville de Compiègne / Ville de Creil / Ville de Douai / Ville de Dunkerque / Ville de Fère-en-Tardenois / Ville de Laon / Ville de Loison-sous-Lens / Ville de Margny-lès-Compiègne / Ville de Maubeuge / Ville de Montagny-en-Vexin / Ville de Montreuil-sur-Mer / Ville de Saint-Josse / Ville de Saint-Quentin / Ville de Saint-Omer / Ville de Senlis / Ville de Villers-Saint-Paul / Ville du Touquet-Paris-Plage / Welchrome / Wezaart / Yelem Productions

